Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 68 No 1 SAINT-BONIFACE JEUDI 3 AVRIL 1980

Le référendum québécois

La S.F.M. appui le OUI



Durant la conférence de presse de la S.F.M. De gauche à droite: M. Réal Sabourin, premier vice-président; Mme Gilberte Proteau, présidente et Mme Marie Déquier, directrice générale.

La Société franco-manitobaine vient d'adopter à l'unanimité une position extrêmement claire et audacieuse en choisissant d'appuyer l'option du OUI au référendum québécois sur la souveraineté-association.

Cette décision à caractère historique, qui démontre nettement la volonté du nouvel exécutif de la S.F.M. d'assumer le leadership politique de la communauté franco-manitobaine, intervient à un moment où la campagne référendaire entre dans sa phase active au Québec et alors que la Fédération des francophones hors Québec vient de rejeter carrément l'option du NON.

par Bernard BOCQUEL

La S.F.M. aurait pu rester "assise sur la clôture" et opter pour la solution d'un ni-oui-ni-non, oui-mais, non-peut-être. Les combinaisons dans ce domaine sont nombreuses. Mais si l'on accepte que la S.F.M. se doit d'assurer le leadership, elle ne pouvait pas opter pour cette attitude. Elle n'avait pas de choix.

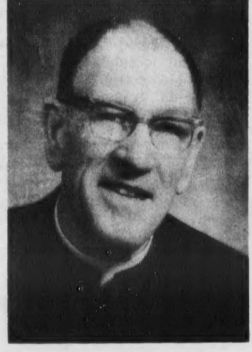
En effet, un NON de la part de la Société franco-manitobaine aurait signifié son acceptation d'un avenir incertain, de négociations possibles, mais toujours remises à demain. Et pour un organisme qui n'a jamais voulu taire les injustices qui assaillent les Franco-Manitobains, la politique du silence aurait équivalu à une démission.

C'est une nouvelle présidente de la S.F.M. véritablement volontaire et combative qui a donné le ton à la conférence de presse organisée par la Société mardi le 1er avril pour faire part de la motion adoptée par l'exécutif à sa réunion du 26 mars dernier, et qui se lit ainsi:

"Que la S.F.M. se prononce dans la question référendaire par un OUI, dans l'esprit de ce qui suit:

(Suite à la page 2)

Au sommaire



Un témoignage de Mgr Baudoux

À l'occasion de Pâques, l'ancien archevêque de Saint-Boniface, Mgr Maurice BAUDOUX présente au lecteurs de **LA LIBERTÉ** un message de foi, de croyance, d'espérance dans le destin de la communauté franco-manitobaine. Un homme qui sait de quoi il parle. Et lorsqu'il écrit "Je n'ai cessé d'y croire", qui oserait mettre en doute cette affirmation?

Raymond Hébert

Dans sa chronique notre collaborateur Raymond HÉBERT se penche sur ce qu'il appelle "le malaise de la S.F.M." Un malaise qu'il analyse à partir de la dernière assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine et qui lui permet de conclure en espérant que la nouvelle présidente engagera un dialogue réel avec ses membres.

Des suffragettes au "Women's Lib"

Dans son deuxième article d'une série de trois, Armand BÉDARD s'arrête au contenu d'un rapport de la Commission royale sur le statut de la femme au Canada, qui date de 1970. Un rapport qui démontre clairement pourquoi le mouvement pour la libération de la femme avait pris un nouvel essor durant les années 60. Car le mouvement féministe avait connu sa longue traversée du désert après le succès des luttes menées pour l'obtention du droit de vote.



Francofonds distribue $5,000

Le "United Way" des francophones, comme certains l'ont baptisé lors de sa naissance voilà un peu plus d'un an, vient de verser pour la première fois quelque $5,000 d'intérêt en subvention. Une étape de Francofonds qui a été qualifiée par son président, M Laurent Roy (à droite) de "premier pas d'un long voyage". A ses côtés on retrouve, de gauche à droite: Gérard Lécuyer et Raymond Poirier.

La S.F.M. dit OUI au référendum

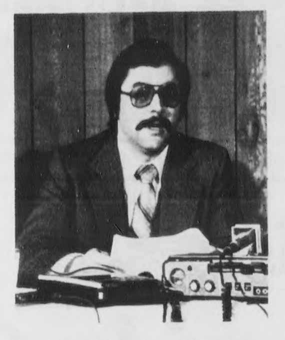
(Suite de la une)

La constitution actuelle du Canada, ne contribuant plus au bien-être économique du pays, ni au bien-être linguistique et culturel des Franco-Manitobains, la S.F.M. appuie un OUI au référendum du Québec qui demande "une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples".

La S.F.M. trouve essentiel de renégocier la constitution canadienne et veut voir siéger à cette table de négociations: 1) le gouvernement du Québec; 2) la Fédération des francophones hors Québec (porte-parole des francophones hors Québec); 3) les anglophones du Canada.

Le résultat voulu par la S.F.M. est un Manitoba économiquement fort où le Franco-Manitobain peut vivre en français sur son territoire".

Ainsi, les responsables de la S.F.M. se situent à un double niveau linguistique et culturel. Non seulement la constitution canadienne présente n'a pas réussi à garantir l'égalité des deux peuples, mais elle n'a pas non plus contribué à effacer les disparités régionales, particulièrement sur le plan économique.



Pour Réal Sabourin, après moins de deux semaines à l'exécutif de la S.F.M., c'était le baptême du feu.

Non représentatif

Il est aussi très important de noter que la S.F.M. prône non pas un dialogue entre le Québec et le reste du Canada pour résoudre la crise constitutionnelle canadienne, mais des négociations à trois pour renégocier une nouvelle constitution. Car il est clair dans l'esprit de la présidente de la S.F.M. Mme Gilberte Proteau, "que le gouvernement provincial manitobain n'est pas représentatif des aspirations des Franco-Manitobains".

Et en effet, Gilberte Proteau n'a pas été tendre à l'égard du gouvernement conservateur de M. Lyon qui veut s'en tenir à la lettre du jugement de la Cour suprême du Canada. Or il ne fait aucun doute que l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine passe par d'autres initiatives que la traduction de lois.

Pour les responsables de la Société franco-manitobaine, l'appui d'un NON au référendum québécois "équivaudrait à un OUI aux disparités linguistiques et économiques que nous connaissons si bien et depuis si longtemps, d'abord comme francophone, puis comme 'Westerners' (...) La constitution actuelle n'a pas rendu service, ni au peuple québécois, ni au peuple canadien-français, surtout aux niveaux linguistiques et culturels".

Plusieurs endroits

Et l'exécutif de la S.F.M. n'en veut pour preuve que le traitement des Franco-Manitobains depuis la loi de 1890 qui a fait de l'anglais la seule langue officielle de la province alors qu'en principe les droits des Franco-Manitobains étaient garantis par la constitution.

De sa position la S.F.M. attend principalement deux résultats: l'égalité des peuples et la création d'un territoire franco-manitobain, c'est-à-dire "un ou plusieurs endroits géographiques, des points de repère et des institutions où les Franco-Manitobains se regroupent et s'engagent dans des activités comme Franco-Manitobains".

Bien entendu, des journalistes anglophones n'ont pas manqué de se demander si la S.F.M. recherchait pour les Franco-Manitobains une souveraineté identique à celle souhaitée par le Parti Québécois pour le Québec. Bref si du côté de la S.F.M. on n'aurait pas des tendances séparatistes. À quoi Gilberte Proteau a répondi que le OUI de la S.F.M. était un OUI à la négociation d'une nouvelle constitution et que les Franco-Manitobains ne demandent qu'à contrôler leur institutions.

Et les exemples abondent. Que l'on sache seulement qu'au niveau des loisirs, à Saint-Boniface même, les services sont généralement offerts uniquement en anglais. Et que l'on se souvienne que du côté de l'éducation, même si les francophones disposent d'écoles françaises, ils sont bien loin de les contrôler.

Dans ce contexte, la décision de la S.F.M. a été présentée comme "la dernière chance". "Nous n'avons plus le choix" a souligné Mme Proteau. Et quand un journaliste lui a demandé si la décision avait été prise à contre-coeur, elle a eu cette réponse: "Bien sûr que l'on se débat à contre-coeur. Car on ne devrait pas avoir à se battre. Ce que nous voulons, c'est le contrôle de nos institutions pour pouvoir arrêter de nous battre".



C'est avec énormément de conviction et de fougue que Gilberte Proteau s'est adressée à la presse.

Maintenant, les critiques ne vont pas manquer d'affluer contre la décision prise par la S.F.M. Et sans nul doute aurait-il été préférable que l'on engage avant le débat au sein de la communauté; que l'on sensibilise les Franco-Manitobains plus nettement sur cette question. Une question complexe dont sans doute beaucoup ont du mal à saisir tous les tenants et les aboutissants. Voilà pourquoi, avant de féliciter ou de condamner irrévocablement la décision de la S.F.M., il faudra lui laisser la possibilité d'expliquer encore mieux son choix.

La F.A.D.O.M. pourrait accepter les avances de la S.F.M.

A moins de trois semaines de son assemblée annuelle, la Fédération de l'âge d'or du Manitoba se trouve toujours dans une impasse financière complète. Dans une lettre adressée au coordonnateur de la F.A.D.O.M., M. Pierre Meunier, le président de l'organisme qui regroupe 26 clubs de l'âge d'or de la province, M. Louis Hince a averti en début de semaine son employé "qu'à compter du 30 avril prochain, à cause de manque de fonds, la F.A.D.O.M. ne pourra plus se permettre de rémunérer du personnel".

Il semblerait donc qu'à sa dernière réunion avant l'assemblée annuelle, le 10 avril, le conseil d'administration de la F.A.D.O.M. n'ait d'autre choix que d'accepter les propositions présentées par la Société franco-manitobaine le 17 mars. Concrètement, cela signifierait que la S.F.M. mettrait à la disposition de le F.A.D.O.M. un agent de développement à temps partiel, ainsi que les services d'autres membres de son personnel selon les objectifs poursuivis et les expertises requises.

En fait, la S.F.M. propose que les personnes de l'âge d'or soient réintégrées à la clientèle de la S.F.M. Mais comme a tenu à la préciser Mme Marie Déquier, la directrice générale de la S.F.M. : "Nous ne dirons pas à la F.A.D.O.M. quoi faire".

Le rédacteur en chef en congé de maladie

LA LIBERTÉ aimerait laisser savoir à ses lecteurs que le rédacteur en chef du journal, M. André-Yves Rompré, se trouve présentement en congé de maladie.

La F.F.H.Q. rejette le NON et laisse planer un OUI

Après une première tentative voici un mois, les neuf associations membres de la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.) ont finalement adopté une position en fin de semaine dernière dans la question du référendum québécois. Une position politiquement intelligente.

par Bernard BOCQUEL

C'est d'un commun accord que les membres de la Fédération des francophones hors Québec ont décidé de ne pas souscrire à l'option du NON défendu au Québec par le chef du parti libéral provincial, M. Claude Ryan. Et comme l'a indiqué M. Donald Cyr, le directeur général de la F.F.H.Q., "Il existe parmi les associations provinciales une évolution vers le OUI, car NON nous ramènerait au statu quo". De fait, trois associations membres, l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick et la Société franco-manitobaine se sont déjà prononcées en faveur du OUI.

La F.F.H.Q. a donc opté pour une prise de position en deux temps. Aujourd'hui, elle n'a fait que rejeter nettement l'option du NON, en laissant toutefois sous-entendre que peu avant le référendum, elle pourrait se ranger du côté du OUI.

En effet, la F.F.H.Q. qui s'est toujours vue refuser des engagements concrets, peut cette fois voir, de la part des gouvernements provinciaux, "une volonté politique de répondre aux revendications des francophones hors Québec avant la tenue du référendum", ainsi que l'a expliqué M. Cyr. Sinon, la F.F.H.Q. pourrait être "forcée" d'appuyer le OUI.

Les responsables de la Fédération considèrent comme non-négociables et donc comme un minimum la reconnaissance des deux peuples fondateurs et l'assurance de droits linguistiques et culturels à l'intérieur de la nouvelle constitution pour pouvoir aboutir à une prise en main par les francophones hors Québec de leurs institutions. Et c'est en fonction des réactions que la F.F.H.Q. va enregistrer d'ici les prochaines semaines que l'organisme complètera sa prise de position en deux temps avant le référendum.

Le débat sur la représentativité de la S.F.M. au Conseil d'administration du Collège est relancé

Monsieur Rompré,

En prolongement de l'assemblée annuelle de la S.F.M. et suite à l'excellent reportage de Raymond Hébert (**LA LIBERTÉ**, le 27 mars p. 2), je désire entamer ici une discussion ouverte et une recherche sérieuse en ce qui regarde la représentativité de la S.F.M. au Conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface. Dans les mots mêmes de la présidente, je vais me "mêler de nos affaires" et oser suggérer aux Franco-Manitobains les réflexions suivantes:

i) tel que je l'exprimais dans l'atelier "S.F.M." et tel que reporté par M. Hébert, je trouve qu'il est essentiel que les gens qui ont à coeur le bon fonctionnement du Collège oeuvrent ensemble à la démocratisation du Conseil d'administration de cette institution.

ii) j'ose croire que l'ensemble de la population franco-manitobaine tout comme les dirigeants de la S.F.M. sont d'accord avec ce principe. Là où les différences et les tensions se font sentir, c'est quand l'on aborde la question du "comment".

iii) il revient de droit au Conseil d'administration du CUSB de définir les critères de choix et d'admissibilité des différents organismes de la communauté qui auront la responsabilité de nommer les administrateurs du Collège. Cependant, ce qui arrive trop souvent en pratique, c'est que les représentants nommés par les organismes sont au Conseil AU NOM DES INTÉRÊTS de l'organisme et non au nom des plus grands intérêts de la communauté universitaire.

Ceci engendre des tensions et des combats indescriptibles, et rend le fonctionnement et la crédibilité du Conseil quasi nuls. Si le Conseil dans son état actuel ne peut pas se donner des critères valables, il revient aux organismes de prendre les premiers pas en cette direction.

iv) dans une première étape, les organismes représentés au Conseil pourraient établir clairement des critères de choix pour leurs représentants. La S.F.M. doit, il me semble, assurer un leadership en ce domaine.

v) Mais, qui dit leadership ne dit pas pour autant contrôle. Les dirigeants de la S.F.M. sont les premiers à mettre de l'avant une politique de "non-ingérence" dans les affaires intérieures du Collège. Donc, au nom même de cette non-ingérence souhaitée si non réalisée dans les faits, il ne revient pas à la S.F.M. de s'assurer que tous les groupes de la communauté francophone soient représentés au Conseil. Pas plus qu'elle ne doit chercher à y insérer un quelconque "imput" propre à elle.

Ce que la S.F.M. doit d'abord faire, dans le choix de ses deux représentants, c'est de s'assurer que ces deux personnes soient **les mieux qualifiées à apporter une contribution valable, originale et dynamique à la croissance du Collège**, et non pas que celles-ci soient des gens d'armes qui surveillent les intérêts des uns et des autres.

vi) afin d'éviter tout danger d'ingérence directe ou indirecte de la S.F.M. auprès de ces deux personnes, celles-ci ne sont pas responsables à la S.F.M. pour leurs faits et leurs gestes, politique exprimée par l'ex-président et le directeur actuel de cet organisme. Il s'ensuit donc que toute personne ayant oeuvré directement dans la S.F.M. à un poste d'influence et de commande, c'est-à-dire par définition, une personne fortement engagée politiquement dans les débats passés, présents et futurs de la S.F.M. devrait être, à toute fin pratique, exclue de cette représentativité, pour éviter justement tout conflit d'intérêt et toute ingérence indue.

Il existe, j'en suis convaincu, des personnes fortement qualifiées pour ce type de poste au coeur même de la francophonie manitobaine et qui ne se retrouvent pas nécessairement sous le parapluie de la S.F.M. Il revient aux responsables de la S.F.M. à les dénicher et à les convaincre qu'elles ont quelque chose à apporter à leur communauté par ce biais.

J'ouvre par la présente un large débat qui ne pourra que porter fruits pour l'ensemble de la communauté francophone, pour la S.F.M. et pour le Collège.

Claude Blanchette
Saint-Boniface
le 29 mars 1980

Une chose est certaine

Cher M Jean S. Soliman;

Je ne saurais dire si **LA LIBERTÉ** est catholique ou non. Mais, une chose est certaine.C'est que la majorité des lecturs est baptisée catholique.

Les deux journaux quotidiens anglais n'ont pas peur de publier leurs opinions politiques et des articles religieux, qu'ils considèrent d'intérêt pour leurs lecteurs.

Pourquoi notre journal n'aurait-il pas un penchant religieux, quand l'occasion se présente?

Est-ce qu'on a peur d'afficher ce que nous sommes?

Il serait bon de méditer sur les paroles de l'évangile qui disent, "Celui qui me reniera devant les hommes. Je le renierai devant mon Père, qui est dans les cieux.
Bien vôtre,
Mme Alice Boisjoli
Saint-Norbert
le 30 mars 1980

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ
Journaliste: Bernard BOCQUEL
Collaborateur: Raymond HÉBERT
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Louis KIROUAC
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Où sont les si belles statues?

Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, et à Jésus et Marie ce qui est à Jésus et Marie, à savoir: les traits "Juifs" que Dieu même leur a donnés. Depuis quand Jésus est Mexicain et Marie sa mère, Métisse manitobaine? Je vous le demande.

Acceptons les tels que Dieu nous les a envoyés pour nous élever jusqu'à Lui en pratiquant leurs vertus au lieu d'essayer de les abaisser jusqu'à nous en leur donnant nos traits physiques.

Si chacun avait dans la soi-disant Cathédrale des statues de Jésus et Marie à l'image de sa race, le choeur en serait placardé, ou on pourrait en faire un chemin de croix. Je suis sûre qu'il y a des Mexicains et des jeunes filles métisses et manitobaines aux traits beaucoup plus beaux que ces caricatures, que bien des gens déplorent; sans compter la disproportion des statues.

Dans toutes ses apparitions la très Sainte Vierge Marie s'est toujours montrée d'une beauté exquise, indescriptible aux dires des voyants et notre Seigneur Jésus-Christ aussi. Alors, nous ne devrions parer la maison du Seigneur qu'avec de belles choses, il nous en a pouvues de plusieurs et quand le talent et le bon goût ne se marient pas nous ne devrions pas nous y frotter.

Où sont les si belles statues que nous avions dans nos églises autrefois? Unanimement avec Jean-Paul II, vive la tradition!

Le temps passe, le monde évolue, mais les traditions de l'Eglise catholique ne devraient pas changer.

Que les belles et saintes bénédictions de Jésus et sa Sainte Mère descendent sur nous tous.

Mme Marguerite Héton
Winnipeg
23 mars, 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.



La chronique de Raymond HÉBERT

Le malaise de la S.F.M.



Pendant deux jours les 22 et 23 mars, quelque 600 Franco-Manitobains se sont réunis en assemblée afin de discuter des orientations de l'organisme qui les représente, la Société franco-manitobaine.

Il y ont obtenu, ici et là, des bribes d'information; ils ont pris part active aux discussions en atelier; ils se sont serré les coudes lors des activités sociales. Cependant, un observateur ne pouvait faire autrement que d'y déceler justement une absence d'orientation générale, une espèce de refus de confronter les questions de fond avec des positions fermes, bien développées et présentées.

À la différence de l'an passé, les organisateurs ont adopté une attitude nettement plus sérieuse au travail qu'il y avait à faire. Les nombreux ateliers qui, le samedi après-midi, ont attiré des centaines de participants ont dû démontrer à la direction de la S.F.M., s'il fallait le faire, que la population est prête à faire un travail sérieux lorsqu'on lui en fournit l'occasion, Elle a eu l'occasion cette année, et elle en a profité.

Pas de "plan global"

Par contre, on avait l'impression que les ateliers, s'ils étaient individuellement bien organisés, traitaient de sujets disparates, chacun valable et important en soi mais qui se reliaient mal entre eux; il n'en résultait pas de "plan global", ni même d'orientation générale.

Par contre, on avait nettement l'impression qu'une telle orientation existait, au moins implicitement. Les interventions de Ronald Bisson, l'agent de planification à la S.F.M., à l'atelier politique et en plénière, contenaient plusieurs des éléments qui auraient pu constituer une telle orientation; il faut regretter le fait que cette orientation (si toutefois elle existe!) n'a pas été rendue explicite et débattue aux ateliers.

Il faut cependant souligner que si la substance des discussions ne semblait pas avoir été suffisamment bien préparée, l'atmosphère dominante à l'assemblée étaitt plus détendue et peut-être même plus amicale que par les années passées. On s'exprimait plus ouvertement, on hésitait moins à donner des points de vue contraires.

L'atelier qui portait spécifiquement sur la S.F.M. notamment a permis à un bon nombre de personnes de dire carrément aux dirigeants de l'organisme ce qu'elles pensaient des politiques et des programmes actuels; à lui seul, cet atelier a fourni de la matière aux dirigeants de la Société qui, si on en tenait compte, pourrait mener à une revitalisation des liens entre "la direction" de l'organisme et sa clientèle première, c'est-à-dire ses membres.

Il y avait peu de rapports entre les discussions en atelier et les résolutions qui furent adoptées en fin de compte en plénière. La formule qui permet des résolutions sans qu'elles n'aient été discutées en atelier a l'avantage, du moins à la surface, de favoriser la démocratie. En pratique, elle peut jouer des tours à l'organisme et donc à ses membres, en ce sens que des résolutions farfelues ou potentiellement nuisibles à l'organisme peuvent être adoptées à la hâte sans être dûment étudiées. Ce ne fut pas le cas cette année, heureusement; par contre, il y aurait peut-être lieu de se pencher sur la question pour l'an prochain.

Enfin, il y a eu cette fameuse question du référendum au Québec. C'est clair que les Franco-Manitobains sont divisés sur la question, comme l'a bien dit d'ailleurs la présidente élue, Mme Gilberte Proteau. On sentait dans l'auditoire des sentiments allant d'un "oui" sans équivoque jusqu'à un "non" tout aussi résonnant (le député de Saint-Boniface M. Bockstael était de ceux-là), en passant par la plus stricte neutralité (s'il y avait eu vote sur la question à la plénière, j'ai l'impression que c'est l'option de la neutralité qui l'aurait emporté).

Il faut tout de même déplorer le fait que la direction de la S.F.M. n'a pas présenté une ébauche de position sur la question pour discussion en atelier ; ce n'est qu'au moment du discours de Mme Proteau que l'assemblée a découvert jusqu'à quel point ce dossier était brûlant.

Un dialogue réel avec les membres

La résolution finalement adoptée sur le référendum se lit comme suit: "Que la S.F.M. initie une étude des effets d'un "oui" ou d'un "non" au référendum québécois sur la communauté franco-manitobaine". Proposée par M. Julien Lévesque et appuyée par M. Lucien St-Vincent, deux éducateurs franco-manitobains, cette résolution fut adoptée par une forte majorité. Si remplie soit-elle de bon sens, cette résolution ne peut pas remplacer la discussion en atelier qui aurait dû être prévue, par la direction de la S.F.M.

Somme toute, l'assemblée annuelle de la S.F.M. cette année, si elle était une nette amélioration sur celle de l'an dernier, avait de graves lacunes. Espérons que les dirigeants de l'organisme, et surtout l'administration, saura tirer profit au maximum de l'expérience de cette année, et que la nouvelle présidente engagera un dialogue réel avec ses membres. Ce serait déjà beaucoup.

13 organismes bénéficient de Francofonds

Pour la première fois la semaine dernière, Francofonds, que certains avaient appelé le "United Way" des Franco-Manitobains, a remis $5,000 d'intérêt de son fonds. Les bénéficiaires ont été 13 groupes ou organismes qui avaient demandé des subventions pour un projet bien spécifique. Une étape dans le développement de Francofonds que l'on attendait impatiemment.

par Bernard BOCQUEL

En effet, depuis l'existence de Francofonds, depuis les quelque 15 mois de perception - plus ou moins active - de fonds, les responsables de l'organisme se sont souvent heurtés à une certaine résistance de la population qui ne savait pas exactement à qui profiterait les subventions. Comme l'a dit Me Laurent Roy, le président du conseil d'administration de Francofonds: "Nous pouvions expliquer de façon théorique nos intentions, mais les gens voulaient savoir exactement où leur argent irait".



Me Laurent Roy donne un chèque à ... André Martin, président du Cercle Molière...

Et bien voilà. Le petit séminaire a obtenu $400 pour organiser une exposition d'artisanat au C.C.F.M. en mai 1980; l'Association des scouts (district de la Rivière-Rouge) $550 pour un stage de formation technique; le Conseil jeunesse provincial $400 pour payer une partie des coûts de formation d'animateurs; le Cercle Molière $500 pour amortir les frais occasionnés par la venue d'un metteur en scène pour "Célimare le bien-aimé"; les Guides catholiques du Canada $750 pour mettre sur pied une rencontre provinciale; la Société historique de Saint-Boniface $500 pour faire un relevé des personnes inhumées dans le cimetière de la Cathédrale.

Un peu plus de facilité

Tandis que le Service de préparation au mariage a reçu $600; les Danseurs de la Rivière-Rouge $150; le Centre culturel franco-manitobain et Marcel Gosselin $200; le club "Le coq inc." de Sainte-Rose du Lac $300; une prématernelle de Saint-Jean-Baptiste $100; le Comité des parents de La Broquerie $300 et les Mini-franco-fun de La Broquerie $100.

"Nous reconnaissons que dans la majorité des cas, votre besoin dépassait l'aide que nous pouvons vous apporter. Mais nous osons espérer que notre contribution vous permettra de réaliser vos projets avec un peu plus de facilité" a déclaré Me Roy en remettant les chèques aux représentants des organismes subventionnés.



...Louis Molgat responsable du projet de la maison Dollard à Sainte-Rose



...Carmelle Gagnon, du comité de parents de La Broquerie

À l'heure actuelle, Francofonds dispose d'environ $100,000 placés dans différentes caisses populaires du Manitoba. Sans être expert-comptable, on peut donc d'ores et déjà conclure que Francofonds pourra verser, l'an prochain à pareille époque, un minimum de 12 à 15,000 dollars. Mais si la campagne du mois de juin, proclamé depuis l'année dernière le mois de Francofonds porte ses fruits et si le système auto-chèque qui rapporte présentement quelque $2,500 par mois peut être développé, alors Francofonds devrait pouvoir distribuer jusqu'à $20,000. Si...



...Céline Gagnon des Mini-Francofun de La Broquerie

La Société du crédit agricole célèbre ses 50 ans

La Société du crédit agricole, qui détient plus de 70,000 prêts actifs pour un total d'environ $2.5 milliards dans l'ensemble du pays, célèbre cette année son cinquantenaire. La Société du crédit agricole est une société d'État et opère donc dans le cadre d'un budget qui lui est consenti par le gouvernement fédéral. A l'heure actuelle, la Société peut consentir un prêt atteignant $200,000 à un particulier ou $400,000 à une exploitation qui regroupe plus d'un requérant admissible.

Toutefois, à certains moments, la Société du crédit agricole ne dispose pas de fonds suffisants pour toutes les demandes d'emprunts. Elle accorde alors la priorité à ceux dont les besoins sont les plus pressants. En 1979/80. plus de 560 agriculteurs manitobains ont obtenus des prêts totalisant au-delà de $58,000,000. De ce total, 156 étaient des agriculteurs débutants.

La Société du crédit agricole prête principalement aux agriculteurs à temps complet qui ont besoin de financement à long terme. Les remboursements peuvent être échelonnés sur 30 ans. Elle offre aussi un programme de crédit à tout groupe composé de trois agriculteurs ou plus qui se constituent en une sorte de "syndicat" afin d'acheter de l'outillage agricole ou de construire des bâtiments qui se prêtent à une utilisation en commun.

Un témoignage de Mgr. Baudoux pour Pâques

"Et je n'ai cessé d'y croire"

À moins d'une semaine d'intervalle, soit les 22 et 23, puis le 28 mars, les Franco-Manitobains ont effectivement participé en grand nombre à deux événements bien propres à révéler leurs aspirations et à les soutenir dans leurs efforts de fidélité à leur destin.

Il s'agit de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, d'une part, du concert célébrant le 20e anniversaire de la Chorale des Intrépides, d'autre part.

Ces deux événements me sont apparus comme très **significatifs**, parce que providentiellement **corrélatifs**. Ils m'ont frappé ainsi, et je veux ici témoigner de l'impact de joie et de fierté qui en est résulté pour moi. Je veux dire aussi que les très nombreux autres participants m'ont apparu éprouver des sentiments semblables de joie et de fierté.

Comment en aurait-il pu être autrement au cours de l'assemblée annuelle dans les discours, les rapports, les interventions, les discussions, les propositions, les élections, le vibrant témoignage de la famille LaRoche?

Un labeur artistique

Quant au Concert anniversaire des Intrépides, la foule des nôtres qui remplissait littéralement le Palais du Centenaire a témoigné d'une exubérance spectaculaire dans l'expression de sa joie et de sa fierté, de sa reconnaissance, aussi, à Marcien Ferland pour ces vingt ans d'un labeur artistique incessant au service des Franco-Manitobains.

Et qu'est-ce que tout cela signifie, en définitive?

En premier lieu, me semble-t-il, cela signifie que nous avons pu, Franco-Manitobains, tenir encore à des valeurs susceptibles de nous aider à assurer notre fidélité à travers des situations adverses et à des offensives mortelles. Sans notre ténacité, nous aurions succombé à l'anonymat culturel, à la disparition comme peuple distinct. Au fait, parlerions-nous encore français, entendrait- on aujourd'hui le verbe français, articulé, chanté au Manitoba?

Dieu merci! nous avons tenu. Faiblement, lâchement, parfois. Mais héroïquement, aussi, pendant des années. Et, somme toute, nous avons maintenu nos communautés paroissiales, nos écoles et notre Collège, notre journal, nos diverses sociétés et autres organismes bien à nous, et j'en passe.

Nous avons fait des acquisitions, aussi, telles la radio et la télévision française... qui ne nous ont pas été offertes sur des plats d'argent. Au fait, il a fallu des efforts continus, des démarches constantes. Et il en faudra encore, si nous tenons à progresser.

La diminution continue de Franco-Manitobains

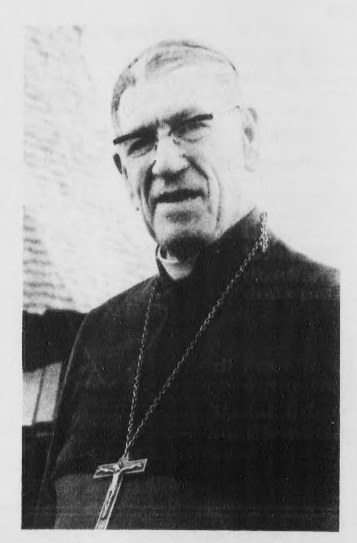
Et qu'est-ce que cela signifie encore?

En second lieu, cela signifie que nous avons à exploiter les acquisitions ainsi faites, et à les exploiter en plein. Ce me semble être là une condition fondamentale, qui s'impose à chacun et à l'ensemble des Franco-Manitobains, de la poursuite de notre destin.

À cet égard, que de faiblesses, que d'abandons, que de refus à tout le moins insconscients n'avons-nous pas à déplorer de la part de certains des nôtres! Les statistiques nous renseignent périodiquement sur la diminution continue de Franco-Manitobains d'ascendance linguistique française qui ne parlent ni ne comprennent même plus le français. Et cela, que de fois nous le constatons douloureusement dans notre entourage!

Aussi, il ne manque point de concitoyens d'autres cultures, et parmi eux ceux-là mêmes qui le regrettent, qui prévoient notre disparition.De surcroît, n'en est-il point des nôtres qui s'y insensibilisent, s'y résignent et, du coup, se refusent à toute collaboration, à tout intérêt.

Eh bien non! Je me refuse toujours, aujourd'hui comme autrefois, à admettre, à croire que notre survivance franco-manitobaine est chose du passé. Il y a soixante ans - à partir de mon entrée au Collège de Saint-Boniface - que j'ai appris et commencé à y croire, et je n'ai cessé d'y croire. J'y crois viscéralement. C'est pourquoi le témoignage de la famille LaRoche et le concert des Intrépides m'ont fait chaud au coeur, et j'ai une fois de plus constaté, non sans émotion, les mêmes réactions dans mon entourage.



Je constate qu'il y en a, de mon temps et du temps présent, qui n'y croient plus, ce qui me peine profondément.

Mais je sais qu'il y en a encore beaucoup qui continuent d'y croire et que, parmi eux, il y en a bien plus qu'on ne pense qui n'y croient pas des lèvres seulement, mais qui y travaillent, chacun à sa manière. Les manière diverses d'y travailler peuvent surprendre, parfois faire surgir des incompréhensions et donner le change, au point où des tensions surgissent entre ceux qui veulent oeuvrer et effectivement oeuvrent pour un meilleur être de notre collectivité franco-manitobaine. Acceptons-nous comme nous sommes et, selon le mot d'ordre d'autrefois:

"Hâlons ensemble!"

Maurice BAUDOUX
ancien archevêque de Saint-Boniface.

POURQUOI

une école secondaire régionale à Ile-des-Chênes?

Récemment une pétition s'opposant à la construction d'une école secondaire régionale à Ile-des-Chênes a circulé dans ce village. Elle s'intitule ainsi: "We the undersigned are vehemently opposed to the proposal of a total French Regional High School in the Seine River School Division."

- De quel droit les instigateurs de cette pétition peuvent-ils essayer d'empêcher la division scolaire de la Rivière Seine de construire une école où le besoin se trouve? De plus, la pétition parle de toute la division Seine.

- Comment ces mêmes gens peuvent-ils continuer à vouloir forcer ceux qui ont choisi une éducation française de sortir de leur division pour l'obtenir et à un coût plus élevé en plus de cela?

- Quel est le **vrai motif** de ceux qui ont fait circuler cette pétition?



Voici les faits:

1 Après une étude approfondie, les commissaires de la division scolaire Rivière Seine approuvaient, à l'unanimité, le 17 septembre 1978 une résolution des commissaires William Grossman et Nelson Lemieux pour la construction d'un secondaire régional français à Ile-des-Chênes.

2 Présentement la division Seine doit payer $750 par année aux divisions avoisinantes pour chacun des 77 élèves qui doivent quitter la Seine parce qu'ils ne peuvent pas recevoir les mêmes services dans leur propre division (77 x $750 = $57,750.00).

3 Cette école desservirait environ 225 élèves qui doivent présentement aller ailleurs et tous ceux qui sont inscrits dans le programme français venant des villages de Lorette, Ile-des-Chênes, Saint-Adolphe, Saint-Norbert et La Salle. Sans cette école, on devra multiplier le chiffre $750 par 225.

4 Parce que la Seine envoie des étudiants ailleurs, elle perd au-delà de $15,000.00 en subventions fédérales tous les ans. Avec de telles sommes, l'éducation française **ne coûte rien** aux contribuables de la Seine.

5 Lorsque les inscriptions passeront à 225, les pertes en octroi serront trois fois plus grandes. Les autres divisions ne pourront pas absorber de tels nombres et il n'est pas normal qu'une division fasse éduquer ses élèves par les autres.

6 Parce qu'il est central, le village de Ile-des-Chênes est l'endroit idéal parmi les cinq villages mentionnés auparavant.

7 Un secondaire pour les programmes enseignés en anglais existe déjà à Lorette. Il est inconcevable qu'un deuxième soit bâti à 7 milles du premier tandis qu'une clientèle de 225 aurait à se rendre en dehors de la division.

8 Cette école serait assez grande pour offrir toute une variété de cours.

9 Il n'y a aucune raison humaine pour que tous ces élèves soient obligés de voyager pendant des heures et des heures tous les jours. Certains passent déjà plus de 2 heures en autobus à tous les jours.

10 Que l'école soit de langue anglaise, française ou une école d'immersion, avoir une école de son choix, **c'est un droit.**



Cette annonce est préparée par la Fédération provinciale des comité de parents.

J'AI 20 ANS

Des suffragettes au "Women's Lib" (2)

Genèse 3: ligne 16

Je multiplierai les peines de tes grossesses,
Dans la peine tu enfanteras des fils,
Ta convoitise te poussera vers ton mari
Et lui, dominera sur toi.

Quand le gouvernement fédéral fait sa part

La semaine dernière, un article a été consacré au mouvement des suffragettes et des luttes pour le droit de vote qui furent pour longtemps la raison d'être de ce mouvement. Finalement les Québécoises et les Françaises reçoivent ce droit en 1941 et 1946 respectivement.

Après une longue période creuse, le militantisme féminin reprend et au Canada on étudie la nature des malaises par l'entremise d'une Commission Royale.

par Armand BÉDARD



Les femmes et la loi. Quand un des plus anciens bastions des hommes commence à laisser une place honorable aux femmes.

Dans un restaurant:

Le garçon: "Je m'excuse madame mais nous ne servons que les hommes ici".

La cliente: "D'accord, j'en prendrai un s'il vous plaît".

Ce n'est pas la sorte de réponse à laquelle on aurait pu s'attendre il y a quelques années seulement. Cependant, chez plusieurs les attitudes ont changé et la pensée de certains a évolué. Le problème ne réside pas chez ceux qui ont accusé une évolution quelconque depuis un certain temps mais bel et bien chez ceux qui, de façon volontaire ou par la force de la tradition, n'acceptent pas encore que nous vivons dans un monde changeant, un monde qui évolue constamment.

Si l'on considère le militantisme féminin du vingtième siècle, on s'aperçoit qu'il a été très fort au début du siècle et pendant les quinze dernières années. Il n'y a là rien de surprenant car durant la période dite "creuse" du militantisme féminin nous retrouvons: 1) la dépression, période pendant laquelle peu de gens pensaient à l'émancipation de qui que ce soit; 2) la deuxième grande guerre. Même si cette guerre retarda l'avance du mouvement féminin, elle démontra une fois de plus que l'industrie manufacturière militaire peut très bien fonctionner avec une force travaillante féminine.

Les années '60

La reconnaissance des femmes en tant que personnes en 1929; le droit de vote graduellement acquis; une plus grande participation sur le marché du travail; tout cela n'avait pas changé grand chose dans la réalité quotidienne. Car au niveau des vrais pouvoirs décisionnels, à savoir politiques, financiers et tant d'autres, les véritables éléments dominants étaient et sont encore en place.

Quelques femmes élues ici et là, cela ne peut pas causer des bouleversements de la même façon qu'on ne peut pas trop attendre d'une seule femme siégeant à une commission quelconque. Heureusement que l'individualisme des années '60 s'est traduit dans un mouvement collectif populaire; la seule façon inventée jusqu'à maintenant pour contrecarrer n'importe quel pouvoir contraire et solidement encré. À cette époque, aux États-Unis, les Noirs se réveillent. Ils ont un Martin Luther King. Les étudiants manifestent partout. Pour ces groupes les représailles sont sévères: assassinats, meurtres et emprisonnements.



Pour une telle photo, au moins deux légendes sont possibles: Est-ce là un des prix à payer? ou... Evidemment ce n'est pas ce qu'elles avaient en vue.



Un travail, ce n'est pas uniquement une question d'homme ou de femme. Mais aussi de capacités.

De son côté, le "Women's Lib" prend la forme que nous connaissons aujourd'hui. Bâtit autour d'objectifs spécifiques, ce mouvement connaît maintenant la direction qu'il veut prendre. Des manifestations se succèdent. Mais la vraie offensive se situe au niveau de l'organisation, la planification et l'éducation. Des groupes de pression féminins de toutes sortes, donnant parfois une apparence désorganisée, deviennent un mouvement qui précise davantage ses objectifs, raffine ses tactiques et accélère les résultats. Si un politicien qui écoute est le signe d'une stratégie réussie, alors il y a des signes prometteurs.

43 appliquées

En 1970, le gouvernement fédéral recevait le rapport de sa "Commission royale sur le statut de la femme". Ce rapport contenait 167 recommandations touchant au statut de la femme au Canada. 122 de ces recommandations touchent des domaines qui relèvent directement du gouvernement fédéral. Dix ans plus tard, une courte analyse de ces recommandations nous permet d'évaluer les progrès, et les reculs dans certains cas, qui ont été réalisés durant la dernière décennie. Dans leur ensemble, les résultats nous apparaissent comme étant assez impressionnants à en juger par un récent rapport qui a évalué le degré de mise en application des recommandations. Ainsi, 43 recommandations ont été mises en application; 53 accusent une mise en application partielle et 24 n'ont pas encore été appliquées. Deux se sont avérées non-applicables.

N'importe qui aurait pu prédire que plusieurs mises en application ne poseraient pas trop de problèmes. La recommandation d'ef-

fectuer une étude pour évaluer le bien-fondé d'un plus grand usage du travail à temps partiel n'est qu'un exemple. D'autres ont reçu un traitement préférentiel parce qu'ils relevaient d'une situation complètement archaïque ou injuste. On pourrait comparer cela à l'obligation d'une commission scolaire au Manitoba qui se fait encore dire aujourd'hui qu'elle doit fournir un abri et du foin pour les chevaux des élèves. Un jour, silencieusement, on enlèvera cette clause de la Loi scolaire.

Une recommandation appliquée a eu le résultat d'éliminer sur papier toutes les forme de discrimination basée sur le sexe et le statut civil d'une personne. En effet personne ne peut exiger que l'appartenance à un sexe ou l'autre devienne un critère d'emploi. Ceci explique peut-être le fait qu'aujourd'hui nous avons plus de "soudeuses" et "hôte de l'air". Deux autres recommandations eurent comme résultat l'admission des femmes à la Gendarmerie Royale et les femmes dans les Forces armées canadienne.

Présentement, le travail de ménage équivaut à une participation à plein temps sur le marché du travail lorsque l'on considère les critères d'admissibilité à un cours d'éducation pour adultes. Selon deux autres recommandations acceptées, une femme peut maintenant obtenir son passeport sous son nom de fille et n'a pas besoin de faire réapplication pour un autre passeport lors d'un mariage.

Une recommandation appliquée maintenant spécifie que dans la mesure où un homme peut être forcé de faire des versements à son ancienne épouse lors d'un divorce, les mêmes critères seront en vogue dorénavant pour les cas "inverses". Sept recommandations visaient à éliminer de la Loi sur l'immigration et la citoyenneté toutes les formes de discrimination basée sur le sexe. Ces dernières ont toutes été mises en application.

Femme de ménage

Parce que certaines recommandations sont plus complexes que d'autres ou bien peut-être parce qu'elles vont trop loin en trop peu de temps, elles ont été mises en application soit de façon partielle ou simplement pas du tout. L'égalité n'existe toujours pas au niveau du Régime de pension du Canada. Une femme de ménage ne peut pas encore payer de contributions en tant qu'employée de maison.

Plusieurs recommandations visant à augmenter le nombre des femmes sur des Commissions d'enquêtes, Conseils fédéraux, Conseils avisoirs, etc... seraient responsables pour quelque progrès dans ce domaine. Dans plusieurs autres domaines fédéraux, des progrès ont été réalisés mais étant donné la difficulté que présente l'évaluation de l'efficacité et la validité d'un programme qui n'est qu'à demi-chemin, il est préférable de passer à la section là où rien n'a été accompli. C'est évidement dans ce domaine qui nous retrouvons la meilleure possibilité pour faire la vraie évaluation des progrès réalisés depuis dix ans. Quatre recommandations, à toutes fins pratiques ignorées jusqu'à maintenant, suffiront.

- Que le taux salarial des employés fédéraux dans des domaines tels que garde-malade, bibliothécaire... soit fixé en comparant ces mêmes salaires avec ceux en vogue dans d'autres professions semblables.
- Que les femmes ainsi que des hommes soient admis aux Collèges militaires du Département pour la défense nationale.
- Que l'on cesse d'enlever des droits acquis aux femmes indiennes lorsqu'elles marient un non-indien.
- Que les qualifications financières pour nomination au Sénat soient abolies.

Une chose

Même si plusieurs des recommandations de la Commission royale ont été mises en application, il faut remarquer une chose: tout ce qui précède se situe au niveau du gouvernement fédéral seulement. C'est le niveau gouvernemental le plus important car au niveau du Code criminel par exemple, il est le seul qui puisse agir de façon concrète. D'une part, si le gouvernement fédéral donne le ton, les autres paliers gouvernementaux pourraient suivre cet exemple.

Cependant il est fort probable que l'industrie privée se verra dans l'obligation d'agir auprès des injustices qui croupissent à l'intérieur de son système. Basée sur les notions de compétition et de profit, l'industrie privée encourage trop souvent, à cause de ces mêmes notions, plusieurs formes d'exploitations.

Les fameuses "sweat shops", bien que moins nombreuses qu'auparavant, se portent encore assez bien, même aujourd'hui. Pour la plupart, les employés sont surtout des femmes et beaucoup de ces dernières sont âgées et immigrantes récentes...

Troisième partie:
- Plus ça change, plus c'est pareil.
- Quelques pièges en cours de chemin.
- Un bref regard sur un texte du gouvernement du Québec intitulé: "Québécoises - égalité et indépendance".



Même si certaines femmes arrivent à obtenir plus de droits, il en a toujours qui restent oubliées.



Le poing levé... Un symbole de toutes les luttes contre l'oppression.

Des "Artistes de chez-nous" au C.C.F.M.

Jusqu'au 4 mai, le Centre culturel franco-manitobain présente une exposition intitulée "Artistes de chez-nous". Le public pourra aller y apprécier des oeuvres de Pauline Boutal, Adèle Arpin, Raymond Brunet, Denise Cochigyan, Juliette Cyr, Germaine Dansereau, Dolly (Labossière) Dennis, Marie Duhamel, Berthe Goertzen, Marcel Gosselin, Monica Hacault, André Seven Hawk, Donald Himbeault, Brigitte Lachance, Roger Lafrenière, Georges Léger, Hélène Lemay, Lorraine Létourneau, Berthe Palud, Lorraine Smith et Hubert Théroux.

Les petites nouvelles

Démissions au bureau de direction de l'hôpital de Lourdes

À Notre-Dame-de-Lourdes se déroule actuellement un nouveau chapitre de la bataille pour la stabilisation des services médicaux. Après la démission la semaine dernière de l'administrateur de l'hôpital, M. René Comte, et de deux membres du bureau de direction de l'hôpital, MM.Roger Sala et Pierre Fouasse, c'était au tour de M. Denis Bibault de remettre, ce début de semaine, sa démission.



M. Denis Bibault

"Il m'est impossible de fonctionner avec des gens qui me poussent dans le dos", a déclaré Denis Bibault en ajoutant: "Il y a des personnes qui ont convaincu le docteur du village, M. MacKay, de s'adresser à la presse, probablement en vue d'obtenir le départ de l'administrateur et des sièges au bureau de direction de l'hôpital".

Chose certaine

À date, deux nouveaux membres ont été nommés au bureau de direction de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. Il s'agit de MM. Roger Vermette et Pierre Badiou. Toutefois, l'avenir du docteur William MacKay, qui avait accusé M. René Comte d'avoir illégalement examiné ses dossiers médicaux, comme médecin salarié du village reste incertain. Une chose demeure certaine. La tournure des événements ne permet pas encore de conclure à une stabilisation des services médicaux à Lourdes.

Dans les Cours manitobaines

Il y a traduction... et traduction!

Décidément, il serait bientôt difficile de compter sur les doigts de la main les Franco-Manitobains qui ont exigé d'obtenir des contraventions ou des procès en français. La chose s'avère à l'heure actuelle d'autant plus démocratique que le gouvernement provincial va dorénavant payer les frais de traduction en cour. Un des premiers bénéficiaires: Jos Desrosiers.

par Bernard BOCQUEL

Quand le 20 janvier 1980 le directeur régional de formation linguistique au ministère de la défense nationale, M. Jos Desrosiers reçoit une contravention unilingue pour excès de vitesse, il avoue lui-même qu'il n'a pas cherché plus loin. Il a jusqu'au 13 février pour payer sa contravention et il décide de ne pas trop se presser.

Mais le hasard a voulu qu'avant cette date, soit le 8 février, un agent de la force publique lui dresse un procès-verbal pour avoir stationné sa voiture plus longtemps que ne le permettait le parcmètre. Beau joueur, il veut acquiter sa contravention, mais constate qu'il tient entre ses mains une "violation notice" unilingue du "Winnipeg Police Department". Alors là, Jos Desrosiers se fâche. "C'est le coup du billet à Forest" s'exclame-t-il.

Pour la peine, il vérifie son autre contravention, celle obtenue pour excès de vitesse, et voit qu'elle ne comprend pas un mot de français! Sa décision est alors prise. Ce même 8 février, Jos Desrosiers envoie ses deux contraventions au département de police de la ville avec, en prime, une petite note: "En français, s.v.p.".

En bon citoyen, toutefois, il se rend le 13 février, à la date d'expiration de sa contravention pour excès de vitesse, rue Princess, à la Cour provinciale. Bilan de la visite: "J'ai voulu plaider coupable en français, obtenir du service dans ma langue. Il a fallu une heure à deux personnes pour arriver à m'expliquer que la seule façon d'avoir du service en français était de comparaître à la Cour de Saint-Boniface".

Des morceaux de phrases

Dans la foulée, on l'invite à se présenter le 29 février à la Cour criminelle provinciale de Saint-Boniface. Entre temps, pour faire bonne mesure, il reçoit du département de police une lettre datée du 14 février lui enjoignant de payer ses contraventions. Bien entendu, il n'est pas question de contraventions bilingues.



M. Jos Desrosiers

Jos Desrosiers ne change pas d'avis et se présente le 29 février devant le juge Robert Trudel, qui lui demande s'il souhaite les services d'un interprète. Naturellement, le contrevenant acquiesce... et s'aperçoit rapidement que le système laisse à désirer, puisqu'il doit se contenter de donner des morceaux de phrases pour permettre à l'interprète de traduire.

"Quand je parle pour expliquer mon cas, je n'ai pas envie de m'arrêter à chaque seconde. S'il fallait que les politiciens fonctionnent de même, ils n'iraient pas loin" croit savoir M. Desrosiers qui ajoute: "La solution, c'est la traduction simultanée. Tant qu'il y aura cette interprétation à coup de hache, il sera très difficile de se défendre correctement".

Sans compter la qualité parfois douteuse de la traduction. Exemple. La déposition "J'ai passé la voie ferrée" s'est métamorphosée en "*I went through the railway station*". De quoi faire frémir le juge le mieux intentionné.

Mais que l'interprète ne s'inquiète pas. Jos Desrosiers n'a pas encore reçu son avis de comparution en cour pour la contravention de stationnement illégal: l'interprète fautif aura donc sans doute la possibilité d'améliorer ses connaissances des deux langues officielles des tribunaux manitobains...

Tirage en faveur des réfugiés à Transcona

Le tirage "Blitz" en faveur des réfugiés Vietnamiens parrainés par la paroisse de l'Assomption, a eu lieu le 26 mars lors du "Shower de l'Eglise". Les gagnants sont: $50.00 Louise Marcotte, 175 Wynford Drive; $25.00 E. Grégoire, 512 Victoria E.; $15.00 N. Still, 526 Ravelstone E.; $10.00 L.P. Bérard, 404 Regent E.; la boîte à outils est revenue à Claire Nunn, 988 chemin Plessis.

Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

Fin du chapitre 23

-Grosse vache! disputait le gamin exaspéré. la gueule dans la neige, Pataud protestait 'Ahhououou'.

Ça n'sert à rien, riait Guy. Il braille; aussi bien le dételer. Alors la queue en panache se remuait, balayant sur son passage la neige, les traits, ou les visages rouges de froid. On lui enlevait son attelage. Puis se déclenchait une joyeuse bagarre. La gueule ouverte, la langue pendante, Pataud avait un accès de joie. Il sautait sur ses copains, les faisait rouler dans la neige, les léchait tout en jappant de sa voix de fer.

Il y avait un autre animal qui ne rapportait rien. Bizarre, celui-là, il s'appelait Figaro, et c'était le taureau. Si doux et passif était-il, que les enfants s'installaient sur son dos pour emmener les vaches au paturage ou pour les ramener. Il suivait de près le troupeau de vaches et de veaux, veillant à ce qu'aucun ne s'égare, ne s'attarde. Un coup de tête au récalcitrant, et celui-ci filait le droit chemin. Oui. Figaro était un chef modèle.

Cependant, il avait une faiblesse; il adorait se faire gratter la tête. Les membres de la famille l'accommodait aussi souvent qu'ils pouvaient, mais ça ne lui suffisait pas. Il offrait sa grosse tête frisée à tous les humains qui passaient son chemin , et plus d'un brave coeur manqua de défaillir en voyant le gros taureau avancer, la tête dandinante, en quête d'un bon message. Pauvre Figaro, on le fuyait comme un malpropre, le laissant pensif et offensé.

Artimise était aussi de la race bovine. Elle ne possédait aucun charme, aucune finesse qui aurait pu la racheter de sa longue histoire de perversion.

Pour une chose, elle était une mère dénaturée, refusant de lécher ses nouveau-nés, les ruant méchamment quand ils essayaient de têter, ou les abandonnant pour des heures dans la pluie ou le soleil pendant qu'elle poursuivait ses mauvais plans. Malgré le carcan qu'elle portait tout l'été, et son pis immense qui frôlait le sol, elle trouvait le moyen de s'embourber dans autant de fils barbelés qu'il y avait de jours dans l'été. Après une de ses aventures, il fallait trois personnes pour l'immobiliser et une quatrième pour la traire. Avec Marie, elle donnait parfois deux seaux de lait, avec les garçons ou Geneviève pas une goutte!

On l'endurait, et même qu'on en parlait avec une certaine affection. Quand Golden voulu l'acheter, et même offrit un joli prix, Marie refusa.

-C'est ma meilleure vache, dit-elle.

Starlette était la princesse de la bassecour. On lui étrillait régulièrement sa crinière blonde et sa queue avec beaucoup de soins; car elle était l'orgueil de cette pauvre famille. Les Roux l'attelaient pour aller à la messe. C'était parfois cuisant d'aller à la messe avec des chaussure dont les semelles suivaient à peine. C'était humiliant de porter un manteau trop court de six pouces, mais derrière Starlette, on pouvait se tenir la tête haute, car elle était la Cadillac des chevaux, la plus racée, la plus élégante de tous les juments à vingt milles à la ronde.

CHAPITRE XXIV L'OURAGAN

Le printemps avait été précoce, et les fermiers de Kernevez, toujours prêts aux éventualités, avaient ensemencé de bonne heure. Au mois de juin, la récolte poussait drue, et les habitants de la région parlaient de battre au mois de juillet. C'était inouï!

Mais la pluie se faisait rare. En juillet, la Tortue n'était plus qu'un filet d'eau, mauvais présage, et les gens qui habitaient le long de la rivière commençaient à s'inquiéter. Ce n'était pas normal, on n'avait jamais vu la Tortue sèche. Bientôt, il n'y aurait plus que quelques flaques d'eau brune dans ses bas fonds.

La nuit, des douzaines d'animaux 'du large' venaient s'abreuver dans les rapides, mais ils ne trouvaient que des pierres désséchées. Le sommeil déjà léger des Roux fut interrompu nuit après nuit par les bruits retentissants des sabots sur la roche et des beuglements pitoyables des bêtes assoiffées.

Puis vint un vent brûlant, incessant, qui désséchait le peu d'humidité qui restait sur la terre. Nuit et jour soufflait ce vent de malheur, apportant avec lui l'odeur âcre de la montagne en feu, soulevant, creusant la terre fertile des champs pour en faire une poussière folâtre qui s'infiltrait jusqu'au creux des dents.

La nature était en grève. Le soleil se levait, rouge comme une boule de sang, et brûlait, impitoyable jusqu'à son coucher. Les nuits n'offraient aucun répit, et les gens se couchaient sans aucun espoir de repos. Les oiseaux gazouillaient brièvement à l'aube, mais voltigeaient silencieux toute la journée. Les poules ne pondaient plus, préférant chercher la fraîche sous les arbres où elles s'écrasaient, le bec ouvert, les ailes étendues jusqu'au crépuscule.

Les humains souffraient aussi. Marie, soucieuse du bien-être de sa famille, s'acharnait à arroser son potager. Avant le lever du soleil, et après le coucher, elle, Vivi et Ginnie versaient des dizaines de seaux d'eau sur le sol devenu buvard. Leurs efforts n'étaient pas sans mérite, car au début de juillet, le potager fournissait plus de légumes que la famille pouvait consommer.

Michel regardait son blé, son orge et son avoine, si prometteurs au printemps, se flétrir de jour en jour. Le spectacle l'aigrissait et il s'en prenait à sa famille. Nerveux, il disputait et poussait ses enfants et sa femme aux limites de leurs forces. En sa présence, les filles devaient travailler sans jamais s'arrêter. Les garçons n'avaient plus un seul moment de loisir, et le soir, ils se couchaient, incapables de s'endormir

tellement ils étaient surmenés.

Un soir, Yves entra du champ, sale et fatigué. Il avait labouré toute la journée. Il s'écrasa au bout de la table, trop épuisé pour se laver, trop las pour manger.

- J'ai fait une soupe froide Yves, et je l'ai mise dans la cave pour qu'elle reste fraîche. En veux-tu? Ou, aimerais-tu mieux de la viande et des légumes?

- Laisse-faire Mamie, je n'ai pas faim, mais j'ai soif, répondit Yves. Une chance que Papa a pitié des chevaux, sans cela il me tiendrait au champ nuit et jour.

- Tu as raison, il n'est pas raisonnable. Mais tu devrais aller te baigner dans le trou que Jean a creusé dans le sable de la rivière. L'eau est propre et fraîche, et cela te ferait du bien. Ensuite, tu vas voir que tu auras faim. Marie retira du panier à linge une serviette et un caleçon propre. Yves se leva, prit le linge et sortit, le pas lourd, le dos courbé. Marie le regardait en secouant la tête.

- Même en Bretagne, songeait-elle, la vie est plus douce pour un jeune homme.

Le matin se leva, lourd et chaud. L'air était pesant car le vent avait subitement cessé, et à mesure que la journée avançait le soleil devenait de plus en plus intolérable.

À midi Michel était exténué, et il annonça à ses garçons.

- Il fait trop chaud pour travailler avec les chevaux. Nous allons réparer la clôture du jardin, car les animaux du large l'ont abîmée durant la nuit.

Vers quatre heures, Geneviève et Virginie finissaient de plier le linge qu'elles avaient lavé ce matin-là, et Isabelle était assise devant le poulailler, intensement intéressée au phénomène qui se produisait dans le firmament. Le soleil avait disparu derrière les nuages rouges, gris et noirs qui avancaient en se tordant en toutes sortes de formes. Ils se déplacaient rapidement, même s'il n'y avait pas de vent. Les oiseaux volaient en rond, sans savoir où se poser, et l'épervier lançait des cris stridents.

Tout à coup, il y eu un bruit sourd, comme l'écho d'un torrent au fond d'un précipice, et peu après une légère brise frôla l'herbe et les feuilles ternies des arbres. Comme dans un rêve, elle vit Chanteclair voler à l'envers et juste au dessous une volée de poulets piaillants. Sa mère et ses soeurs apparurent dans la cour devenue sombre. Le vent tirait sur leurs vêtements et leurs cheveux, et elle couraient ici et là, fermant les portes des bâtiments tout en criant.

- Isabelle, rentre vite.

Alors elle sentit le vente si puissant qu'elle dû tourner le dos pour prendre son souffle. Aussitôt, elle fut projetée, la tête la première dans le poulailler malodorant. Ses soeurs vinrent la quérir. Essouflées et riantes toutes les trois traversèrent la cour tourbillonnante de débris. Avec des cris de 'quelle tempête' elles foncèrent vers la porte de la cuisine. Il faisait noir dans la maison, et Marie alluma une lampe. Michel et ses fils entrèrent en trombe.

On s'immobilisa devant les deux grandes fenêtres, et tout le monde était silencieux, sauf Marie qui répétait, 'Ma Doue, ma doue'.

Le tonnerre roulait, éclatait de tous bords et les éclairs fendaient le ciel d'un horizon à l'autre. Quelquefois on entendait des bruits de débris s'écrasant sur les murs de la maison, puis un rythme terrible s'établit, le rythme saccadé des grêlons, fracassants, déchirants .

Puis un autre son, celui des cascades d'eau qui passaient par le toit et le long des murs. Tout en priant, parents et enfants posaient des plats sous les trous.

La tempête se dispersa aussi vite qu'elle était apparue. Les Roux sortirent un à un pour examiner les dégâts, et restèrent pour respirer l'air pur. La bataille des éléments avait nettoyé d'un seul coup la nature entière. Le soleil était radieux, la terre dégageait une odeur propre de feuilles lavées. En effet, les dégâts furent minimes et les plantes ne tardèrent pas à relever la tête. Cocotte et sa famille sortirent de dessous la grainerie pour happer les vers de terre. Chanteclaire apparut avec sa progéniture, les plumes mêlées, l'appétit vorace, furieux comme toujours.

En vingt quatre heures, l'eau descendit de la montagne pour nourrir la Tortue aride. On entendit son murmure dans les rapides, et aussitôt que le bassin en bas de la maison fut empli, les jeunes Roux y coururent joyeux de l'accueillir.

Les petites nouvelles

Nouvelles de Lorette

L'assemblée annuelle du club de "Lorette Braves Fastball Club" a eu lieu le 24 mars dernier. Les membres élus pour 1980 sont: président: Carol Laramée; vice-président: Rhéal Roy; secrétaire-trésorier: René Landry; gérant-général: Marcel Roch. La date du tournoi annuel a été fixée au dimanche 1er juin. Gérald Jeanson sera chargé des arbitres. Selon Gilles Roch. l'année 1979 a été un record sans précédent pour l'équipe de "Lorette Braves". Les contributions généreuses des commerçants, ont été d'une grande aide pour le bon fonctionnement du club. À toute personne qui désire faire une contribution pour la saison prochaine, un reçu vous sera adressé pour fins d'impôt sur le revenu, ainsi que nous l'apprend Mme Rosa Therrien.

Les Postes et les espèces en danger

C'est le 6 mai prochain que les Postes lanceront deux nouveaux timbres consacrés à deux espèces menacées d'extinction: le corégone atlantique de la Nouvelle-Écosse et la poule des Prairies. D'une valeur nominale de 17 cents, les deux timbres serviront donc à l'affranchissement du courrier à l'intérieur du Canada. Les Postes espèrent faire connaître ces deux espèces en danger à tous les Canadiens.

Ainsi, il n'y a pas si longtemps, on trouvait encore des poules des Prairies en quantité. Elles se nourrissaient principalement de l'herbe qui poussait en abondance en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Mais avec le temps, les agriculteurs ont labouré un nombre croissant de terres et, de ce fait, la nourriture s'est faite plus rare. Sans compter les chasseurs qui ont tué les poules des Prairies par milliers.

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Photo-reportage

12e assemblée annuelle de la Société



L'exécutif sortant, et son président, René Piché, en plénière, dimanche.



La nouvelle présidente, Gilberte Proteau, s'adresse aux participants.



Quelques-uns des participants à l'atelier de dévélop-pement économique.



La Famille LaRoche, de Saint-Malo, donne son témoignage.



Les participants à l'atelier de loisirs qui discutent de l'organisation d'une fête communautaire.



Durant la soirée "Bière et saynètes", les "conférencières," Mesdames Marie-Jeanne Delaquis, de Saint-Claude, et Renée Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Télégrammes reçus par le S.F.M. à l'occasion de sa 12e assemblée annuelle:

Mme Marie Déquier,

C'est avec peine que notre président Monsieur Jean-Claude Leblanc et moi-même ne pouvons participer à votre assemblée annuelle étant donné que nous avons des obligations chez nous.

Cependant nous voulons profiter de cette occasion pour vous offrir nos meilleurs voeux et souhaits pour que votre assemblée annuelle soit une des plus fructueuses.

L'Acadie vous salue chaleureusement et vous applaudit très fort pour le travail que vous faites chez vous.

Paul R. Leblanc, Secrétaire général, Société des Acadiens du Nouveau Brunswick.

Mme Marie Déquier,

Étant impossible d'être des vôtres pour l'Assemblée annuelle, nous désirons toutefois vous souhaiter bonne chance dans vos délibérations afin d'obtenir justice pour les Franco-Manitobains.

Jeannine Séguin, Présidente générale, A.C.F.O.
Gérard Lévesque, Secrétaire général, A.C.F.O.

Monsieur le Président,

La communauté Islamique du Manitoba félicite la Société franco-manitobaine pour la tenue de sa 12e assemblée annuelle, l'assure de son amitié et prie Dieu pour le succès de ses asises et pour ses justes entreprises. Le président de l'Association islamique du Manitoba

Taïb Soufi



A la soirée "Bière et saynètes," Janine Tougas, Martial Tougas, Jean-Paul Lemoine et Annette Charrière, de Sainte-Anne, exécutent "J'ai deux grands boeufs."

franco-manitobaine



Les participants à l'atelier politique s'adressent au procureur général du Manitoba, Monsieur Gerry Mercier.

LE NOUVEL ÉXÉCUTIF DE LA SOCIETÉ FRANCO-MANITOBAINE

PRÉSIDENTE:	**Gilberte Proteau**
PRÉSIDENT SORTANT:	**René Piché**
PREMIER VICE-PRÉSIDENT:	**Réal Sabourin**
DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT:	**Michel Lachiver**
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER:	**Robert Rey**
CONSEILLER:	**Louis Fiola**
CONSEILLÈRE:	**Ingrid Joubert**
CONSEILLER:	**Pierre LaRoche**
CONSEILLER:	**Roger Robidoux**
CONSEILLER-JEUNESSE:	**Guy Smith**



Les participants à l'atelier de développement culturel.

ANNONCES

LES AVEUGLES FRANCOPHONES ONT BESOIN DE VOUS

Le "**Christian Record Braille Foundation, Inc.**" est à la recherche de bénévoles francophones qui accepteraient de faire des enregistrements en français pour les personnes aveugles.

Si vous êtes intéressés, ou si vous connaissez des personnes qui pourraient l'être, vous êtes priés d'entrer en communication avec l'agent d'information à la S.F.M., Norman Dupasquier, en téléphonant au; 233-4915.

Veillée de danses carrées

Animée par Marc Rémillard et musique des "Danseurs de la Rivière Rouge", le vendredi 11 avril, 1980, à 20 heures, en la salle Ritchot, 80 rue Saint-Pierre, à Saint-Norbert.
Billets $3.00 par personne, chez tous les membres du comité culturel et du comité de parents de Saint-Norbert, ou encore téléphonez au: 269-2590.

Bienvenue à tous!

Six postes à combler au C.J.P.

Les jeunes Franco-Manitobains qui participeront le 26 avril prochain à Sainte-Anne-des-Chênes à l'assemblée annuelle du Conseil jeunesse provincial devront élire six membres à l'exécutif de l'organisme. En effet, les postes de président, vice-président, trésorier, conseiller secondaire, conseiller universitaire et conseiller travailleur sont ouverts. Seule Joanne Therrien, qui occupe le poste de secrétaire reste en fonction.

La surprise est venue du président du C.J.P., M. Guy Smith, qui démissionne "pour des raisons personnelles", alors qu'il avait été élu l'an dernier pour un mandat de deux ans.

Rectificatif

Dans l'annonce de la F.A.D.O.M. publiée la semaine dernière dans **LA LIBERTÉ** en page 18, il fallait lire, pour le 11e tirage de la loterie 1500, tenu à Sainte-Agathe: "Mme M.A. Lacasse de Lorette. Billet numéro 68".



Des cours d'art à l'école Lavallée

Grâce au Conseil des arts du Manitoba et le programme "Artists in the School", une trentaine d'élèves de l'école Lavallée ont récemment eu la chance d'apprendre les bases de l'art moderne. Ainsi les jeunes ont eu la possibilité de développer leurs talents et leur capacité créatrice. Le cours était animé par l'artiste Stella Sasseville.

Marc Beaudry
Service d'Information

Sous la Coupole

Collège universitaire de Saint-Boniface

L'OUEST CANADIEN . . . MON PAYS

Le 3 mars dernier le Collège universitaire accueillait le Docteur Denis Saint-Onge après 29 ans d'absence à son Alma Mater.

Le Docteur Saint-Onge, natif de Sainte-Agathe, Manitoba, est réputé internationalement dans sa discipline la Géomorphologie. Il possède un Curriculum Vitae imposant, incluant un doctorat en géographie de l'Université de Louvain. Il est présentement professeur titulaire à l'Université d'Ottawa et vice-coyen des études supérieures et de la recherche dans cette même université.

Sa spécialité l'a conduit un peu partout dans le monde mais surtout dans la vaste prairie canadienne. Des 5,000 diapositives (prairies seulement) qu'il a recueillies au cours de ses études sur le terrain quelques unes faisaient l'objet du diaporama qu'il présenta au Collège.

La prairie photographiée c'est la prairie éloignée de la route transcanadienne, celle qui par conséquent est ignorée par les touristes empressés de se rendre aux Rocheuses. C'est la prairie dans l'espace mais c'est surtout la prairie dans le temps.

Le Docteur Saint-Onge commença par expliquer l'origine géomorphologique des Prairies. Les dernières glaciations ont façonné le paysage en collines aux formes multiples reliques des moraines abandonnées en vrac par un glacier fondant sur place. D'immenses lacs recouvrèrent d'autres régions et les sédiments qui se déposèrent au fond formèrent les immenses étendues planes. Les lacs se vidèrent par des cours d'eau qui creusèrent des profondes vallées souvent occupées aujourd'hui par des cours d'eau insignifiants. Le vent balayait les rivages abandonnés des lacs et accumulait le sable endurci. Après ces drames glaciaires l'homme entra sur la scène. Le premier l'Amérindien prit la prairie telle qu'elle existait y laissant à peine ses empreintes . . . quelques pierres déplacées pour sa tente, des pointes de flèches . . . Le second, l'homme blanc y vit profit. La prairie fut labourée et semée, les récoltes une vraie promesse, jusqu'au jour ou la sècheresse sévit. Les sols partirent en poussière, le sable était omniprésent. Le cowboy reprit les champs abandonnés par le fermier et les clôtures enjambèrent les collines. Puis ce fut le ruée vers le pétrole. On entra dans la forêt avec des bulldozers. Le paysage se quadrilla de routes et l'écoumène poussa vers le nord.

La prairie originelle n'existe plus qu'en de rares endroits. Partout l'homme l'a modifiée à sa façon de vivre parfois il en résulte des scènes superbes tel le ranch entre les collines parfois l'impact est irréversible et le sol est perdu à l'érosion.

Des glaciers aux herbes de la prairies, des cactus au derrick, de l'indien au cowboy, tels étaient les différents aspects couverts par le diaporama. L'intensité des images était augmentée par des extraits de poèmes composés par Woolf Willow et chantant les horizons immenses du ciel et de la prairie.

Nous tenons à remercier le Docteur St-Onge pour ce diaporama un peu bref et qui en cela nous invite d'aller voir par nous mêmes ces paysages si vastes dont la beauté réside dans le détail et nous espérons que le Docteur Saint-Onge n'attendra pas 20 autres années avant de nous revenir.

Johanne Bourgault

Conférence du Père Martial Caron

À ma connaissance, il existe au moins deux choses inutiles dans ce monde: des lunettes à trois verres et un diaporama pour accompagner une conférence donnée par le Père Martial Caron. le cas des lunettes s'explique. Par contre, le deuxième item nécessite une explication de ma part. Au mois de février, les étudiants du cours de "l'introduction à la sociologie" ont eu la rare chance d'écouter un homme qui fait partie intégrale de l'histoire franco-Manitobaine. Le Père Caron est venu nous parler d'un sujet qui lui est très proche au coeur: Les Métis du Manitoba. J'ai dis qu'un diaporama serait inutile lors d'une de ses conférences, parce que le Père Caron réussit à créer des images en se servant de ses expériences personnelles, son vocabulaire pittoresque et son vaste répertoire d'expressions faciales et corporelles.

En écoutant sa voix de raconteur habile, j'ai développé un portrait sympathique du Métis manitobain dans mon esprit. C'est un portrait moral plutôt que physique que le Père Caron nous a présenté. Le Père Caron nous a fait remarquer, d'après ses nombreuses expériences avec les Métis, que ces derniers sont des êtres humains très liés aux plaines. Les Métis sont un peuple qui a une croyance fondamentale dans la bonne foi de tous ceux qu'ils rencontrent. C'est un peuple chaleureux, un peuple avec la joie de vivre dans le sang et un amour et un respect profond pour la terre dans leur âme. De plus, le Père Caron croit que, malgré toutes les injustices et les déceptions que les Métis ont dû subir, ces traits fondamentaux existent encore chez les Métis d'aujourd'hui.

Le Père Caron n'a pas besoin d'un diaporama pour embellir ses mots, car aucun dessin, aucune photographie, aucun objet visible à l'oeil humain ne pourrait captiver l'essence et l'esprit même de ses paroles inoubliables. Son but n'est pas de présenter des images visibles à l'oeil, mais bien de créer des réflexions que seul notre coeur peut comprendre.

Pierre A. Trudel



Le docteur Denis Saint-Onge, en compagnie de Johanne Bourgault, auteur de l'article "L'Ouest Canadien . . . mon pays"

SOIRÉE DE POÉSIE AU COLLÈGE — le mardi 25 mars, une vingtaine d'étudiants et d'amis se rencontraient pour participer à une soirée de poésie. Sur la photo, on reconnait France Heppelle et Roxanne Stanners deux participantes à cette soirée

"LES PLUMES D'OR", un groupe d'écrivains de l'âge d'or (un projet inscrit dans le cadre de l'éducation des adultes au Cusb) rencontrait récemment les étudiants de la classe de littérature canadienne française afin de faire la lecture de quelques-unes de leurs oeuvres.



L'assemblée annuelle de l'AUCSB (l'association des étudiants universitaires) avait lieu le mercredi 26 mars. Cette rencontre avait pour but de permettre à l'exécutif sortant de charge de faire un rapport de leurs activités de l'année. L'occasion était marquée, de même, par la passation des pouvoirs au nouvel exécutif dirigé par son président, Monsieur Gérald Boily.



L'équipe universitaire de basquet-ball pour hommes se méritait la distinction d'accéder aux éliminatoires provinciales qui auront lieu les 11, 12, 13 avril à Winnipeg, après la victoire en finales du Greater Winnipeg Men's Basketball League remportée mercredi soir dernier. L'équipe n'a subit aucun revers dans ses 10 dernières parties. Sur la photo, de gauche à droite, on distingue Wayne Kindred, Ernest Miron, Antoine Fréchette, Paul Campagne, Robert Paquin, Denis Raimbault, Robert Stanners et un jeune admirateur sur les genoux de son héros. Sont absents sur la photo: Raymond Desrochers et Jean Desaulniers

"CHARBONNEAU ET LE CHEF" — une pièce de théâtre de John McDonough qui reflète les aspirations syndicales des travailleurs de l'asbestos au Québec du temps de Duplessis ainsi que l'influence que ce dernier cherche à exercer auprès du clergé local et, en particulier, auprès de Monseigneur Charbonneau, évêque de Montréal. Cette présentation est l'oeuvre du groupe de théâtre "ZONE" dont l'initiative dépend des étudiants fransaskois au Collège. La pièce sera présentée à Gravelbourg, les 28 et 29 mars, lors du Festival théâtral fransaskois. Pour le public manitobain, les présentations auront lieu le mercredi 2 avril à 12h00 et le jeudi 3 avril à 20h00 au CUSB.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU COLLÈGE COMMUNAUTAIRE

Le programme d'éducation des adultes est rattaché au Collège communautaire de Saint-Boniface dont le directeur est Monsieur L'abbé Laval CLOUTIER. Le rapport suivant en démontre l'étendue en termes du nombre de participants et du nombre d'heures d'enseignement.

A. Cours sur campus (au Collège):	Cours	Participants	Heures
	Français oral	648	1,670
	Plûmes d'Or	32	50
TOTAL C.U.S.B.		680	1,720

B. Cours hors campus (à l'extérieur du Collège):	Cours	Participants	Heures
Scouts du Canada	Leadership	70	120
Centrale des Caisses	Gestion	35	40
Off. Communications Soc.	Communications	12	30
Serv. Préparation Mariage	Animation	109	105
P.R.H. (Saints-Martyrs)	Person. & Rel. Humaine	88	200
C. Cult. Cheval Blanc	Français oral	14	20
Div. Scol. St-James	Français oral	52	40
Guides Catholiques	Leadership	63	76
C. Cult. Montcalm	4 cours	86	100
C. Cult. Iles-des-Chênes	Français oral	12	36
ALPEC	Alpec	49	96
Société Franco-Manitobaine	Gestion	109	122
Total hors campus		702	985
Coordination C.U.S.B.			

Treize organismes ont, en collaboration avec le Collège, particpé à ce programme et ont donné **2705 heures d'enseignement** à un total et **1,379 participants.**







COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE

Évolution du Collège communautaire de Saint-Boniface

Depuis septembre 1975, le Collège communautaire de Saint Boniface (C.C.S.B.) a dispensé une formation professionnelle de SECRÉTARIAT ou D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES à 190 étudiant(e)s dont: 68 adultes en provenance des Centres d'Emplois Canada et 122 finissant(e)s des écoles secondaires.

En septembre 1975, le Collège communautaire de Saint-Boniface comptait un directeur et deux professeurs. Cinq ans plus tard, neuf professeurs se partagent plus de 36 cours dans des domaines aussi variés que: la langue des affaires, les mathématiques financières, techniques de secrétariat et techniques de gestion.

Les cours sont donnés dans les deux langues afin de permettre un usage pratique des techniques en milieu manitobain.

Secrétariat bilingue

Le tout a commencé en 1975 par un programme de préparation de Sténodactylo d'une durée de 10 mois. Cependant, ce programme s'est avéré trop difficile pour des adultes qui voulaient faire un retour sur le marché du travail après plusieurs années sans études. C'est pourquoi le Collège a mis sur pied un programme de "Commis de Bureau" dont les conditions d'admission sont intentionnellement larges afin de donner accès aux adultes qui auraient besoin de rattrapage, particulièrement dans les langues.

Par ailleurs, les techniques apprises dans le programme de "Sténodactylo" sont une base nécessaire mais insuffisante à la secrétaire professionnelle de carrière, d'où la création d'une deuxième année d'études pour former des "secrétaires de direction", capables d'assumer des responsabilités administratives jointes à la compétence dans les langues et dans les techniques spécialisées. Il est cependant malheureux que la nécessité ou le désir d'un gagne-pain rapide empêche un nombre d'étudiantes d'atteindre ce niveau. Celles qui l'ont fait ont acquis un niveau de satisfaction qui devrait à la longue se transmettre aux générations futures.

Administration des affaires

Les résultats d'une étude récente de placement des finissants collégiaux en techniques administratives démontrent qu'ils se placent surtout dans les domaines suivants:

1) tenue de livres et comptabilité;
2) vente, gestion de production, distribution . . .;
3) administration générale (cadres administratifs, autres personnels administratifs et employés assimilés...).

De l'avis du Conseil consultatif, soutenu par le Conseil académique, les finissants du Collège communautaire devraient répondre aux critères suivants:

1) Ils doivent posséder une formation "marketable";
2) Leur formation professionnelle doit être "job-oriented";
3) Le caractère professionnel (et non celui vocationnel) doit être une des pierres angulaires de leur formation basée sur l'acquisition des connaissances pratiques.

Les finissants du Collège communautaire devraient:

1) Être de bons exécutants, prêts à s'occuper des tâches opérationnelles au fonctionnement quotidien d'une entreprise;
2) Être flexibles, ouverts à apprendre comment fonctionne l'entreprise;
3) Posséder un bagage technique de base à la fois solide et diversifié, leur permettant de répondre aux exigences ci-dessus.

C'est pourquoi, le programme de gestion vise à:

— former des généralistes en gestion,
— offrir aux étudiant(e)s un ensemble de cours de base bien structurés et diversifiés couvrant tous les domaines de la gestion, de la gestion du personnel aux méthodes quantitatives en passant par le marketing, l'économie, la finance, l'informatique et la comptabilité . . .

Plusieurs efforts d'adaptation ont donc été accomplis par la Direction et par son corps professoral, en vue d'accroître la crédibilité et la "marketability" de son programme d'enseignement. Pour l'année académique en cours et celle 1980-81, certains réarrangements du programme permettent les innovations suivantes:

1) l'élévation du niveau du cours de comptabilité (parallèle à C.G.A.);
2) la mathématique financière (au lieu et à la place du cours de mathématiques commerciales);
3) l'introduction à la fiscalité;
4) la structure financière et le financement de l'entreprise;
5) le contrôle de gestion;
6) méthodes quantitatives appliquées à la gestion;
7) NOUVEAUTÉ: INFORMATIQUE (COMPUTER SCIENCE):

À partir de septembre 1980, le Collège offrira des cours réguliers d'initiative à l'informatique dans le cadre de son programme d'Administration des Affaires.

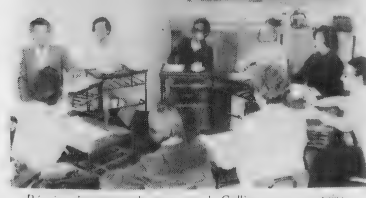
Le Collège vise nullement à former des analystes programmeurs. Cependant, l'affirmation croissante de l'ordinateur dans la vie de l'entreprise soulève la nécessité de sensibiliser l'étudiant(e) en administration à l'informatique, son rôle et ses applications dans la gestion et son impact sur les fonctions de contrôle de la gestion.

Les cours réguliers seront précédés en juin prochain d'une session d'information pour les étudiants actuels (de niveau II) et pour les hommes d'affaires intéressés.

En réponse aux besoins

Le Collège communautaire de Saint Boniface est né d'un désir de la société franco-manitobaine et d'un besoin de personnel bilingue dans des domaines de secrétariat et d'administration. Même s'il est vrai qu'aujourd'hui, comme en 1975, il y a un surplus général de personnel de bureau, deux recherches successives (en 1975 et en 1977) ont mis en évidence le manque de personnel bilingue. Le fait est que semaine après semaine, nous recevons des appels d'entreprises manitobaines à la recherche de personnel bilingue. Pour satisfaire à la demande croissante, il faudrait, d'une part, plus d'étudiant(e)s et d'autres part, produire des diplômé(e)s à tous les mois Par ailleurs, le taux élevé d'emploi des diplômé(e)s et le taux d'utilisation des techniques bilingues apprises au C.C.S.B semblent confirmer le besoin.

Il est évident que le C.C.S.B. ne produit pas un nombre suffisant de diplômé(e)s pour répondre à la demande de personnel bilingue. Il est donc urgent d'informer la population que le français est un outil de travail très utile comme langue de travail du secrétariat et d'administration. Bon nombre de francophiles l'ont déjà compris!



Réunion du personnel enseignant du Collège communautaire

Qu'advient-il des diplômé(e)s du Collège communautaire

En novembre 1979, le Département de Recherche du Ministère de l'Éducation du Manitoba et le Collège ont conjointement effectué un sondage concernant le placement des diplômé(e)s du C.C.S.B., de la pertinence des cours suivis au Collège et de l'utilité du français dans leur travail:

En moyenne, 90% des finissants rejoints par cette enquête, ont pu trouver un emploi directement relié aux études faites au Collège communautaire. C'est un bon coefficient de placement compte tenu du chômage qui sévit particulièrement chez les jeunes.

79% des répondants utilisent les français, au moins partiellement, comme langue de travail. En fait, 43% d'entre eux(elles) l'utilisent à plus 50% du temps et 29% des secrétaires sont appelées à faire du travail de traduction.

70% des anciennes étudiantes en Secrétariat Bilingue croient que, dans l'ensemble, les matières à l'étude ont été présentées en quantité suffisante.

75% affirment que la qualité des cours était bonne (33%) voir même excellente (42%).

83% déclarent que l'ensemble des cours leur a été utile dans leur travail alors que 66% de ceux-ci (celles-ci) disent que les cours suivis leur ont été d'une très grande utilité, en particulier dans le domaine des langues (v.g. traduction).

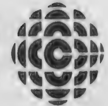
Il importe surtout de noter que le degré de satisfaction des diplômé(e)s est directement proportionnel à l'amplitude et la durée du programme d'études.

À preuve, le plus haut pourcentage du nombre de réponses à notre sondage se retrouve chez les étudiant(e)s qui ont complété les deux années d'études de Secrétariat ou d'Administration; ce que nous interpretons comme une marque d'intérêt pour le Collège et ses programmes d'études.

C'est dans ce groupe qu'on retrouve le plus haut degré de satisfaction quant à la qualité des cours suivis au Collège, quant à l'utilisation des techniques apprises, quant aux chances d'avancement à des postes clefs. En moins de deux ans après leur sortie du Collège, certain(e)s ancien(ne)s étudiant(e)s reçoivent déjà des salaires de l'ordre de $17,000 et $21,000.

Tous les répondants de cette catégorie (2 ans d'études) ont affirmé qu'ils recommanderaient le Collège communautaire de Saint-Boniface à leurs ami(e)s intéressé(e)s aux études de Secrétariat ou d'Administration.

horaire de cbwft



SAMEDI

le 5 avril

8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés
9:30 ATTACHEZ VOS CEINTURES
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
13:00 DANIEL BOONE
14:00 CINÉ-JEUNESSE
Le Pitre. Le propriétaire d'une écurie-école vient d'acheter un poney. L'un des garçons d'écurie. Harry, est jaloux de la facilité avec laquelle Davy dresse ce nouveau pensionnaire qu'on a surnommé le Pitre, à cause de son aptitude à donner des spectacles. Réal.: Ian Shand (Brit. 69). **24 heures dans la vie d'un dompteur.** Daniel Susskov, 28 ans, dompteur de lions, décrit la personnalité bien différente de ses six lions
15:30 UN REGARD S'ARRÊTE
16:00 JESUS DE NAZARETH
(6e de 7). Guérison d'un aveugle et l'arrestation de Barabbas
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
...ne le plus fort au monde **(dern. de 2).**
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Bruins de Boston rencontrent les Canadiens.
21:30 NOIR SUR BLANC
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA VEILLÉE PASCALE
Célébration annuelle de la mort et de la résurrection du Christ. Nuit où, depuis les origines, l'Église attend le retour de son Seigneur. Lecture de la parole de Dieu, devant une assemblée éclairée par le cierge pascal, la nuit s'achève dans la célébration des sacrements de la Pâque. La veillée pascale sera célébrée en la paroisse Saint-Jean-de-Matha à Montréal (Ville Eymard). Elle sera présidée par le Père Sylvio Michaud trinitaire. Le Père Richard Guimond, dominicain, fera les commentaires appropriés
0:30 CINÉMA
Toute la ville danse. (The Great Waltz). Biographie réalisée par Andrew Stone, avec Horst Bucholz, Mary Costa, Nigel Patrick et Yvonne Mitchell. Pour rivaliser avec son père, Johann Strauss forme son propre orchestre. Devenu célèbre après la mort de son père, il épouse la chanteuse Jetti Treffz. Mais leur vie conjugale connait quelques orages (USA 72)

DIMANCHE

6 avril

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 YOGI ET CIE
Dessins animés
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PELERINS
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Reprise de quelques extraits de l'émission **La Veillée pascale.** diffusée le 5 avril à 23:00
11:00 LES PRIMITEFS
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Reportage sur la championnat collegial de hand-ball. — Suivra un court film intitulé *Faut le faire* représentant les Expos, lors de la saison dernière.
14:30 D'HIER À DEMAIN
Le Jeu de la Passion d'Alsfeld: Présentation d'un jeu de marionnettes qui est basé sur la Passion de Jésus Christ. Les décors ont été conçus pour ressembler le plus à la ville d'Alsfeld. Avec le théâtre de Marionnettes de Streinau. Réal.: A.M Ruffer
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Les Origines de la vie **(dern. de 5).** De l'archéoptéryx à l'Australopithèque: l'origine des oiseaux, et l'évolution de tous ces animaux qui sont des ancêtres des mammifères actuels
16:00 JÉSUS DE NAZARETH (dern. de 7). Après la trahison de Judas, nous voyons Pierre qui renie son maître comme Jésus le lui avait prédit. Condamnation puis crucification du Christ et, pour finir, la résurrection.
17:25 TÉLÉJOURNAL
17:30 SECOND REGARD
18:00 CINÉMA
Meurtre en 45 tours Drame réalisé par Étienne Perier. Après la mort d'un éditeur de disques sa femme et l'amant de celle-ci reçoivent des disques qui leur font comprendre qu'il n'est pas réellement disparu et que l'heure de sa vengeance viendra tôt ou tard. Interprètes: Danielle Darrieux, Michel Auclair, Jean Servais
20:00 CHEZ DENISE
20:30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Colisée de Québec, les Canadiens de Montréal rencontrent les Nordiques
23:30 TÉLÉJOURNAL
23:50 SPORT-DIMANCHE
24:00 CINÉ-CLUB
Andrei Roublev. Drame réalisé par Andrei Tarkovsky, avec Anatoli Solonitzine et Ivan Lapikov. Au 15e siècle, la Russie, occupée en grande partie par les tartares, divisée par la rivalité des princes, est en proie à la dévastation. Devant cette violence, le moine Andrei Roublev, peintre d'icônes, finit par refuser d'exercer son art (Russe 65). (1re partie, suite et fin le 6 avril prochain à la même heure).

LUNDI

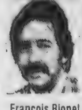
7 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
...ntants. avec Aline Bélisle. *Tricot* avec Solange Brien, styliste. Confection d'une veste pour femme, à l'aiguille
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Juliette huot. Inv.: Jean Lajeunesse. Au menu: blanquette de veau et crème au café
11:30 WICKIE
12:00 UN ANIMAL DES ANIMAUX
Documentaire sur "L'Alligator
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE



15:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL: FEUILLETON
Veit et Élisabeth tentent tant bien que mal d'échapper aux journalistes jusqu'au jour de leur mariage
16:00 BOBINO
16:30 AU COIN DE MA RUE
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR





Pierre D'Auteuil François Riopel

19:00 LA PETITE PATRIE
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD:
Au menu: le chapon à l'ivoire et le chou-fleur à la polonaise
20:00 TERRE-HUMAINE
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Columbo: Candidat au crime. Policier réalisé par Boris Sagal avec Peter Falk, Jackie Cooper et Joanne Linville. À la fois pour mousser sa publicité et pour se débarrasser de l'emprise qu'il exerce sur lui, un homme tue l'organisateur de sa campagne électorale (USA)
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORTS
23:25 LE CARDINAL DE FER: RICHELIEU
Un évêque en enfer. Richelieu se plaint au père Joseph d'être obligé de passer par trop d'alcôves pour parvenir à ses fins spirituelles et politiques. Son rôle auprès de la reine mère lui vaut de suivre Marie de Médicis en exil à Blois puis dans son prieuré de Coussay.
0:25 C'ÉTAIT HIER •
Le Réveil du dragon, synthèse des événements historiques survenus dans le Sud-Est asiatique de 1935 à 1960. Avènement de la Chine populaire, guerre mondiale, guerre d'Indochine (sous-titrés).

MARDI

8 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour l'abdomen. Y a-t-il des exercices qui peuvent diminuer les douleurs menstruelles. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Psychologie, avec M. Bertrand Roy, psychologue. L'angoisse: distinction entre angoisse, stress et anxiété: les sortes d'angoisse. *La Femme et ses droits*, avec Me Marielle Baribeau, avocat
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 LES ENFANTS DU 47 A
12:00 PAPA. CHER PAPA
...mme dans les romans Patrick reçoit des lettres de menaces par la poste
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Le Carrefour (A Great American). Drame réalisé par J.-Lee Thompson, avec George Kennedy, Vera Miles, Wiliam Windom et James Woods. Après 20 ans de service pour la même compagnie, un homme est congédié. À cause de son âge, toutes ses demandes d'emploi sont refusées et il n'est même pas éligible au plan de retraite qu'il a pourtant payé. Il tente sa chance à la roulette (USA 72)
16:00 BOBINO
16:30 MORDICUS
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Les animaux de la toundra Description de la surprenante complexité de la vie dans les plaines du Nord, sur les rives de l'océan Glacial arctique
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Début des matchs pour les huitièmes de finale. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:05 L'OPINION
23:10 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT
23:25 RENCONTRES
Inv.: Pierre Charette. Exfelquiste, qui après 10 ans d'exil à Cuba est revenu se mettre à la disposition de la justice. Il nous fait part de sa réflexion et de son mûrissement témoignés dans un livre publié récemment. Réal.: Alain Grothé
23:55 CINÉMA
Théâtre de sang. (Theatre of Blood). Policier réalisé par Douglass Hickox, avec Vincent Price, Ian Hendry, Diana Rigg et Milo O'Shea. Convaincu qu'il est le plus grand shakespearien vivant, un acteur accepte mal la critique et se montre indigné lorsque le Prix des critiques lui échappe. Après un suicide apparent, il entreprend de trucider chacun des critiques de Londres (Brit. 73).

MERCREDI

9 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La Passion et la mort
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
A votre snaté, avec Louise Lambert-Lagacé, diététiste. Le poireau à l'honneur: achat, conservation, cuisson et utilisation du poireau; qualités nutritives. Recette du jour: poireau en béchamel.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Benoit Marleau. Inv.: Michel Tremblay. M. Tremblay livre sa philosophie de la vie et révèle des aspects inconnus de son enfance et de son métier.
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
12:00 ACTION-SANTÉ
Hypertension. 10% de la population souffre d'hypertension Une des causes de cet état serait, pour un bon nombre de gens, une absence de sérénité
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv. un groupe de La Sarre — Information: la dépression, avec le Dr. H. Lehman. — Activité: comment confectionner une cabane à hirondelles, avec M. Larivée. Anim.: Pierre Paquette
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les huitièmes de finale. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 L'ÂGE DE L'ÉNERGIE
Reporter: Jean-Marc Carpentier. **(12e de 13).** *Le Rôle de l'État.* L'État spectateur se voit maintenant forcé d'entrer en scène.
22:00 À COMMUNIQUER
22:30 TÉLÉJOURNAL
23:05 L'OPINION
23:10 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:25 REFLETS D'UN PAYS
De Sherbrooke
0:25 CINÉMA
La Morte Saison des amours ou les Liaisons amoureuses. Drame réalisé par Pierre Kast, avec Françoise Arnoul, Daniel Gélin, Françoise Prévost et Pierre Vaneck. Un écrivain raté et sa femme décident de fréquenter un autre couple dont l'union ne tient qu'à des intérêts matériels. L'écrivain et l'autre femme ont une aventure et l'amour naît entre les deux autres (Fr 60)

JEUDI

10 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour la poitrine pour les gens du troisième âge.
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 LES MYSTÈRES DE LA TAMISE
Les aventures de deux jeunes garçons, Sam et Paul. Le vieux Patrick demande à Sam de l'accompagner: il se rend au bâteau des malfaiteurs pour les mettre en garde, mais il est vite mis hors d'état de nuire. Sam récupérera l'avion porteur de la contrebande.
12:00 LES RICHESSES DE LA MER
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Feux croisés (Crossfire). Drame réalisé par Edward Dmytryk, avec Robert Young, Robert Mitchum et Robert Ryan. Après la guerre, un soldat de race juive est tué sans motif apparent à New York. Les soupçons se portent sur le caporal qui a passé la soirée avec la victime. Le sergent aide ce dernier à se cacher de la police et entreprend sa propre enquête (USA 47).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR
19:00 PROPULSION CTF
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
20:30 LES GRANDS FILMS





Barquero. Western réalisé par Gordon Douglas, avec Lee Van Cleef, Warren Oates, Forrest Tucker et Kerwin Mathews. Après avoir attaqué un village et s'être emparé de minerai d'argent et de plusieurs fusils à répétition, un chef de bande et ses hommes comptent mettre entre eux et leur poursuivants la largeur d'une rivière en détruisant le bac qui sert à la traverser (USA 70).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:05 L'OPINION
23:10 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:25 CINÉMA
Colombo: Édition tragique. Policier réalisé par Robert Butler, avec Peter Falk, Jack Cassidy et Mariette Hartley. Un auteur de romans policiers est tué par un tueur à gages à la solde de son éditeur qu'il vient de laisser tomber (USA).

VENDREDI

11 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 MOIS AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
La série explore, à travers la richesse, la quantité et la diversité des propos et des images, cette grande communauté d'êtres qu'est la francophone mondiale **(8e de 13).** *L'Ouest Canadien* La situation sociolinguistique des francophones du Manitoba. Comme leitmotiv, on y trouve les multiples facettes de la vie quotidienne d'une famille typique de Saint-Boniface.
11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES
12:00 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS



15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
16:00 BOBINO
16:30 LES HÉRITIERS
17:00 ARDÉCHOIS, COEUR FIDÈLE:
2e de 6: Pour venger de sa main la mort de sont frère Antoine, Toussaint Riveyre se fait admettre dans la grande Société d'ouvriers, les Devoirants. Il portera désormais le surnom d'Ardéchois.
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY:
Les huitièmes de finale
21:30 HEBDO
Louis Lemieux vous propose un reportage sur les fonctionnaires de la francophonie. Réalisation: Claude Boux.
22:00 GÉNIES EN HERBE
Jeu questionnaire mettant en lice les élèves de Saint-Jean-Baptiste contre ceux du Petit Séminaire.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:05 L'OPINION
23:10 LE TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET LES SPORTS
23:25 CINÉMA
Les yeux du coeur (Butterflies Are Free). Comédie réalisée par Milton Katselas, avec Edward Albert, Goldie Hawn et Eileen Heckart. Affligé par la cécité, un homme décide de quitter la maison familiale pour échapper à l'affection envahissante de sa mère. Installé dans un quartier de bohémiens, il fait la connaissance d'une actrice subjuguée par son courage (USA 72).
01:15 CINÉ-NUIT
Un appartement pour deux. Drame mettant en vedette: Judy Geeson, Robin Phillips et Esther Anderson. (Brit. 69).

Les petites nouvelles

Augmentation des prestations de la securité de la vieillesse

Le ministre de la santé nationale et du bien-être social, Mme Monique Bégin, a annoncé récemment que les prestations de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti et de l'allocation au conjoint seront augmentées à compter du mois d'avril.

La pension de base de la sécurité de la vieillesse passera de $182.42 à $186.80.

Le supplément de revenu garanti maximal pour une personne seule ou pour une personne mariée, dont le conjoint n'est pas pensionné et ne reçoit pas l'allocation au conjoint, passera en avril de $149.76 à $153.35. Si on ajoute cette somme à la pension de base, une personne recevant la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti maximal bénéficiera d'un montant mensuel de $340.15.

Les Blés au vent en concert annuel

La chorale des Blés au vent présentera cette année son concert annuel au Centre culturel franco-manitobain. Les spectacles auront lieu les 11 et 12 avril en la salle Pauline-Boutal à 20h30. Les billets sont en vente au C.C.F.M. au prix de $4.00.



Le président de la Chorale des Intrépides, M. Roger Druwé et le directeur et chef de choeur, M. Marcien Ferland, ont eu les honneurs lors du banquet qui a eu lieu après l'assemblée annuelle de la S.F.M. le 23 mars. Pour sa part, Marcien Ferland s'est vu offrir un tableau d'un peintre franco-manitobain qu'il apprécie, Paul Guyot.

Inscriptions à la maternelle

La Division scolaire de la Rivière Seine No 14 recevra les inscriptions à la maternelle, pour les écoles de la région de Saint-Norbert, mercredi le 16 avril.

a) **L'école Parc La Salle**
190, chemin Houde - 269-1503
est l'école anglaise de M à 6 pour la région de Saint-Norbert.

b) **L'école élémentaire Saint-Norbert**
900, avenue Ste-Thérèse - 269-4920
est l'école d'immersion française, où l'on offre un cours d'immersion en français, langue seconde, de M à 9.

c) **L'école Noël-Ritchot**
45, avenue de la Digue - 269-0380
est l'école française de la région, où le programme scolaire est enseigné en français, langue maternelle, de M à 9.

Renseignements

Mercredi le 16 avril est la journée d'inscription. Il y aura des séances d'inscription par entrevue, dans l'une des écoles, aux heures suivantes:
de 9h30 à 11h30
de 13h30 à 15h
de 19h à 21h
Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au directeur d'école.

AVIS de la réunion annuelle de la "Red River Valley Mutual"

Compagnie d'assurances

qui aura lieu

le mercredi 9 avril 1980

à 19 h 30

au "Curling Rink", ALTONA, Manitoba

Concernant les sujets suivants:

1- Recevoir et examiner les relevés financiers de la compagnie pour l'année se terminant le 31 décembre 1979, avec ceux des experts-comptables.

2– Ratifier et approuver les décisions du conseil d'administration pour l'année précédente.

3- Nommer les experts-comptables de la compagnie pour l'année suivante.

4- Élire les administrateurs de la compagnie pour l'année suivante.

5- Considérer et, si jugé opportun, annuler tous les règlements "By-laws" de la compagnie, y compris les modifications, et les remplacer par des règlements généraux révisés se conformant au "Manitoba Corporation Act" et au "Manitoba Insurance Act". Copies de ces règlements généraux révisés sont disponibles pour inspection au bureau principal de la compagnie.

6- Traiter les questions indiquées ci-dessus, ou d'autres affaires, à condition qu'elles soient amenées avant la réunion et conformément aux règlements.

Si vous êtes un assuré de la compagnie vous en êtes un membre, et comme tel, habilité à voter et à prendre une part active à la réunion.

Les relevés financiers sont disponibles au bureau principal à ALTONA, Manitoba.

Un repas sera servi.

Les visiteurs sont les bienvenus.



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Projet: Construction d'un bâtiment pour munitions, bfc Shilo, Manitoba

Dossier: SL 000 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est)

le jeudi 8 mai 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés au Bureau de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

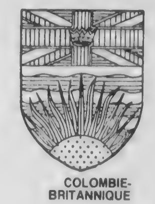
W.J.Mulock, secrétaire,
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza,
12e étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside,
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

LA COOPÉRATION

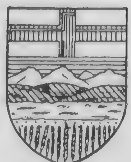
... un moyen économique

... un moyen de rassemblement

(Extrait de l'allocution d'ouverture du 35e congrès annuel du Conseil canadien de la coopération, à Vancouver, en 1979, par M. Martin Légère, président.)


COLOMBIE-BRITANNIQUE


ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD


ALBERTA

affilié à l'alliance coopérative internationale


NOUVEAU-BRUNSWICK

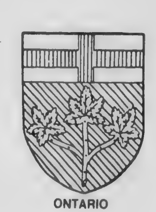
conseil canadien
de la coopération

2030, boul. Père Lelièvre,
Québec, (Canada). G1P 2X1
Tél.: (418) 687-4995

chacun pour tous - tous pour chacun


SASKATCHEWAN


QUÉBEC


ONTARIO


MANITOBA



Première rangée, de gauche à droite : M. Martin Légère (Nouveau-Brunswick), président; M. Rolland Pigeon (Québec), vice-président; M. J.-François Séguin (Ontario), administrateur.

Deuxième rangée : M. Yvan Forest (Québec), directeur général; M. Olivier Beaudette (Manitoba), administrateur; M. Fernando Girard (Alberta), administrateur; M. Léonce Bernard (Ile-du-Prince-Edouard), administrateur.

Troisième rangée : M. Henri-Paul Trudel (Québec), administrateur; M. Auguste Bandet (Saskatchewan), administrateur; M. Jean Aussant (Colombie britannique), administrateur.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

Une nouvelle chance historique pour la coopération

(Résumé de la conférence de Jacques Grand'Maison, lors du congrès annuel du Conseil canadien de la coopération à Vancouver, le 30 juin 1979.

La coopération a été, au Canada français, le fourre-tout de légitimations ambiguës qui mettaient trop souvent en veilleuse les exigences internes à une telle expérience. On y a tour à tour conçu le mouvement coopératif comme le bras économique du salut national (L. Groulx), la façon de mettre de l'esprit chrétien dans les affaires (L. Beauregard), une lutte contre un système capitaliste où l'homme est un loup pour l'homme (G. Filion), un remède pour détourner les nôtres des tentations du socialisme (C. Vaillancourt), et, plus récemment, comme un nouvel ordre autogestionnaire, écologique et de technologie douce.

Je sais donc le danger de noyer les âpres tâches concrètes du chantier coopératif dans de vagues et abstraites considérations idéologiques, telle cette discussion récente sur les mérites respectifs d'un libéralisme social ou d'un socialisme libéral. Je me méfie de toutes les puretés, y compris cette vertu automatique qu'on se donne souvent dans le mouvement coopératif: Nous, on n'est pas comme ces vils capitalistes individualistes, ces bureaucrates du secteur public, ces politiciens ratoureux, ces intellectuels d'université. On est du peuple, avec le peuple, pour le peuple. Imaginez! Quatre Québécois francophones sur cinq sont nos membres. Onze milliards d'actif. Deux mille cinq cents caisses populaires. Une foule de services bien programmés, informatisés. Une performance extraordinaire qui devrait inspirer nos compatriotes de l'Acadie, de l'Ontario, de l'Ouest.

Assis sur ces lauriers, on pourrait oublier que la motivation coopérative est à recommencer à chaque génération, que la politique coopérative est quasi antinaturelle dans un contexte capitaliste, que d'énormes défis nouveaux ne seront pas assumés nécessairement par une expérience éprouvée du passé, que l'on tarde à déboucher sur une dynamique industrielle pertinente et efficace, par delà nos coopératives de sécurité qui risquent de renforcer nos attitudes sécuritaires, défensives. Enfin, on ne saurait ignorer que les travers bureaucratiques, la comitose, la politicaillerie, le nombrilisme à la mode, l'érosion de la responsabilité institutionnelle font désormais partie du pays de la coopération.

Encore ici, la prétendue virginité du mouvement coopératif peut aveugler, et surtout mal préparer ses membres à affronter ces requêtes de dépassement que je viens d'évoquer. A cela s'ajoute l'illusion tenace, malgré la récession économique, de maintenir telle quelle la prospérité facile des dernières décennies.

Pourtant, nous vivons des moments difficiles qui exigent un maximum de qualité humaine, de maturité politique, d'intelligence et de patience, d'audace sociale, d'investissements à long terme, d'efficacité économique. Sommes-nous prêts? N'est-il pas vrai que, dans nos milieux francophones, la tâche proprement économique est souvent noyée, repoussée, renvoyée aux calendes grecques?

Il est plus que temps de mieux l'intégrer à notre nouvelle créativité culturelle, à nos luttes politiques, à nos pratiques quotidiennes. On peut ergoter longtemps sur l'éducation, la conscience sociale, les options politiques ou idéologiques, sans vérifier leur correspondance avec le pays réel. Ce n'est pas le cas de la pratique économique: ici, on se casse vite la gueule si on ne respecte pas les dures exigences d'un calcul serré, d'une organisation efficace, d'un esprit de décision vif et judicieux, bref d'une solide prise sur le réel.

Dans le passé, on n'a pas assez tenu ce langage dans nos milieux francophones, dans nos écoles, dans nos familles, dans nos divers groupes idéologiques. Il faut renverser la vapeur et interpeller notre style de vie, notre comportement politique, notre type d'école à partir de l'expérience économique. Qu'il s'agisse de la vie interne du mouvement ou de sa responsabilité sociale et politique, il est temps d'affirmer d'abord avec courage, lucidité et réalisme les vrais problèmes et les responsabilités proprement économiques. Voilà un apport urgent du mouvement coopératif dans le tournant actuel, particulièrement dans les milieux francophones. Voyons les choses bien en face . . .

Ce qui a attiré davantage l'attention chez nous récemment, ce sont des chansons. Comme disait un malin, après avoir vu surtout des chorales en faisant le tour des communautés francophones du Canada: "Un peuple fait ses chansons, mais des chansons ne font pas un peuple. "Pendant ce temps là, des immigrants sans le sou, isolés, en arrivent à des succès impressionnants; d'autres construisent une économie dont nous sommes de plus en plus les consommateurs, les locataires, les téléspectateurs, les exécutants, les votants, sans compter les joueurs de loterie. Une petite nation comme la nôtre n'ira pas loin si les siens ne jouent pas à fond la carte de l'excellence, du travail, s'ils ne se donnent pas de plus solides bases économiques, s'ils boudent l'enseignement supérieur, s'ils entretiennent des attitudes anti-intellectuelles, anti-technologiques, anti-économiques.

Préoccupons-nous davantage de la qualité du membership de nos coopératives, de nos performances, de notre attitude à l'efficacité, de notre capacité à vivre des solidarités fortes et durables dans des chantiers valables et féconds. La solidarité pour construire un train est autrement plus exigeante que la solidarité pour le faire dérailler, ou pour revendiquer une place dedans, ou pour y exercer un certain pouvoir de direction!

S'il est vrai que le mouvement coopératif est notre meilleure expérience socio-économique, il faudra qu'il ne perde pas de vue précisément cette dimension pour interpeller nos communautés francophones face à ce tournant historique. Nous ne serons pas capables des luttes politiques nécessaires si nous avons peur d'investir de notre propre portefeuille dans des projets coopératifs. Tout le contraire du raisonnement que plusieurs leaders de nos communautés tiennent habituellement, comme si l'affirmation culturelle et politique créait automatiquement la motivation et la compétence en matière économique.

Bien sûr, celle-ci dépend d'attitudes qui lui sont ouvertes. Il y a des terreaux, des mentalités, des orientations culturelles plus ou moins propices à la créativité industrielle technologique. Même les esprits les plus capitalistes avouent les culs-de-sac d'un monde administratif et financier ignare des conséquences de la gigantesque révolution culturelle récente et des énormes bouleversements sociaux. "Si l'entreprise privée veut survivre, a dit le président de la Bank of America, elle ne doit pas attendre à demain pour se préoccuper de problèmes autres que ceux qui la concernent directement. Le point de vue du néo-capitalisme se défend à court terme, mais pas à moyen terme. Personne ne peut s'attendre à faire des bénéfices si le tissu de la vie sociale est mis en lambeaux". Cet aveu porte en creux, comme malgré lui, une sorte d'appel à de nouvelles démarches capables de conjuguer le réalisme économique, l'audace technologique, la révolution culturelle et spirituelle des derniers temps et la quête de communauté, sinon d'étoffes sociales moins éphémères et plus pertinentes.

S'il veut non seulement une plus forte percée dans l'avenir, mais aussi une influence importante pour le construire, le mouvement coopératif devra saisir cette chance historique. En effet, il est une de ces expériences actuelles qui portent à la fois une économie, une communauté, une politique et une mystique. N'ayons pas peur de bien pointer cet énorme défi de **nouvelles synthèses sociales pertinentes, cohérentes, efficaces.**

A preuve, l'évolution de l'expérience et du travail dans les derniers temps. Notons d'abord le fait brutal que les crises collectives passent surtout pour les conflits de travail. Voyez les impasses des redéfinitions unilatérales ou exclusives tantôt de management, tantôt du syndicalisme, tantôt du code du travail, tantôt de la qualité de vie au travail: autant de réponses sectorielles à une expérience humaine qui, dans la révolution culturelle présente, se veut globale, multidimensionnelle. On veut un travail signifiant, à tous les plans: psychologique, social, culturel, économique et politique. Il en va de même en éducation, comme pour toutes les autres activités humaines de base. Or, on n'a ni pédagogie sociale, ni stratégie économique, ni modèle politique pour rencontrer ce besoin de nouvelles synthèses d'expérience humaine.

Je fais le pari que le mouvement coopératif a plusieurs longueurs d'avance en ce domaine clé pour l'avenir. Il a l'avantage de se situer sur un terrain socio-économique, ce qui est extrêmement important dans les milieux francophones, comme nous l'avons vu. Et pour les minorités, une telle perspective de nouvelle synthèse sociale est encore plus impérative. Un groupe minoritaire où il y a les "culturels" d'un bord, les "sociaux" de l'autre, les "politiques" en avant, les "économiques" de côté, les "psychologiques" à la marge, un tel groupe ne peut prendre le tournant actuel.

L'enjeu, qui dépasse les minorités, est à l'échelle de toutes les sociétés occidentales. La société ne sait plus ce qui peut la tenir ensemble; elle ne sait plus les cohésions de base; elle est empêtrée dans une lourde machinerie sociale, compliquée à souhait, où les citoyens ne se retrouvent plus. Alors ils se replient sur le terrain privé, individuel, là où ils croient pouvoir trouver la seule cohérence possible. Mais la déception vient vite, parce que nul ne vit sur une île à la Robinson Crusoé.

D'où l'importance actuelle d'initier des chantiers où se recomposent les expériences de base, les diverses dimensions de la vie (travail, éducation, et rapports fondamentaux; motivations individuelles fortes, et projets collectifs signifiants et encourageants), de se donner ensemble une compétence commune autour d'un projet collectif intéressant, sans pour cela disqualifier les compétences particulières. Le mouvement coopératif est assez bien équipé pour offrir un lieu assez large de concertation, d'intercoopération, de conjugaison de ces dynamismes qui montent de la vie actuelle.

Sans cela, on ergotera encore longtemps et vainement sur la spécificité, l'originalité de notre culture, de nos aspirations politiques, si quelque part il n'y a pas de terrains concrets où nous vivons ensemble toutes les dimensions de la vie, y compris cette fois l'expérience économique trop longtemps ignorée ou tenue à la marge de notre réseau social, éducatif et même politique d'institutions.

Il est temps de songer à des stratégies qualitatives limitées, progressives, mais assez larges pour constituer des expériences pilotes de chantiers mobilisateurs des jeunes, des divers leaderships des forces institutionnelles, de tous les dynamismes partout où ils se trouvent. Sur ce vaste continent unilingue, uniculturel, regroupé autour de centres d'achat insignifiants et d'un spectacle télévisé générateur d'une passivité peut-être inédite dans l'histoire, des minorités comme les nôtres risquent de s'enfoncer dans une indifférence plus destructrice que celle des classes moyennes de la majorité. Notre défi à nous n'est donc pas exclusif.

Un avenir difficile mais passionnant nous convie à revaloriser à la fois les tâches les plus matérielles du pain et les tâches les plus spirituelles d'une conscience qualitative, motivée, capable d'aller au bout de ses convictions et de ses entreprises; en un mot, à être un peuple entreprenant, et non une société de revendicateurs.

Pour ce souffle, le mouvement coopératif a un rôle important à jouer. Il n'est pas une panacée; il n'est pas la formule exclusive. Mais ce qu'il faut retenir ici, c'est que de son succès sur des terrains circonscrits, dépendent bien d'autres luttes et ouvrages collectifs.

Voilà une motivation forte qui pourrait inspirer le futur du mouvement coopératif, celle de savoir que réussir sur son propre terrain, qualitativement, malgré ses limites, c'est ouvrir une piste d'avenir dans une société de plus en plus bloquée et chez des citoyens de plus en plus "pognés". Ceux-ci commencent à chercher positivement d'autres voies, il faut les rejoindre sur ce terrain là. Rien ici d'un mécanisme stérile, mais plutôt une percée pertinente, cohérente et efficace, une volonté farouche de mordre les fruits que nous aurons nous-mêmes cultivés, un acharnement têtu à bâtir de nouvelles solidarités plus fécondes, sans exclusive, partie prenante de cette force historique qui veut contrer les impérialismes actuels, à savoir des hommes, des communautés, des peuples capables de faire leur histoire, leur économie, leur politique.

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

Les membres provinciaux du C.C.C.

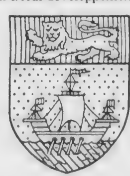


Le Conseil de la coopération de l'Ile-du-Prince-Edouard

Fondé il y a quelque trois ans, le Conseil de la coopération de l'Ile-du-Prince-Edouard réunit, en plus de La Caisse populaire Evangéline (2500 sociétaires et un actif de $3 500 000 en 1978-1979), six autres coopératives.

Ces six coopératives démontrent bien que le mouvement est ancré dans les secteurs les plus importants pour les Acadiens de l'Ile. La Coopérative des pêcheurs l'Acadienne a inscrit un chiffre de vente de $3 500 000 en 1978-1979. Dans le secteur de la consommation, on retrouve deux magasins dont les ventes s'élèvent à $1 200 000. Une coopérative d'artisanat, une coopérative touristique et un centre de santé coopératif complètent le réseau.

Les intérêts propres au Conseil, l'éducation et le développement, se voient traduits en trois projets précis. De par son intérêt pour l'éducation, il a lancé une étude, par l'unité scolaire Evangéline, sur la possibilité d'un enseignement à caractère coopératif au niveau élémentaire. D'autre part, le Conseil projette de publier un texte historique pouvant servir à d'autres niveaux scolaires. Finalement, le Conseil prévoit une étude de l'avenir des magasins coopératifs dans la région, dans le but de mieux voir à leur développement.



L'Union des coopératives acadiennes

En dépit du ralentissement économique général, le mouvement coopératif acadien du Nouveau-Brunswick a fortement progressé en 1979, et ses membres voient avec satisfaction en quelle bonne mesure il leur apporte une forme d'indépendance économique nouvelle.

Les **Caisses populaires acadiennes** du Nouveau-Brunswick ont connu l'une des plus fortes augmentations en actif au Canada. En effet, l'actif des 160 000 sociétaires acadiens est passé à $250 millions, une augmentation de $45 millions ou de 23 1/2%.

Dans le secteur des Pêches, les nouvelles lois canadiennes ont permis de prendre un essor qui augure bien pour l'avenir. **La Coopérative des pêcheurs** de l'Ile de Lamèque a réussi des ventes record au montant de $7 500 000, et a remis à ses membres sous forme de ristourne une somme de $500 000.

Ces dernières années, on a "rationalisé" tout le secteur coopératif de la consommation, soit en fermant les portes de plusieurs petites coopératives situées dans des villages à faible revenu, ou en renouvelant les coopératives des grands centres acadiens. La modernisation de certains magasins et la reconstruction de certains autres ont permis de doter la province du Nouveau-Brunswick de magasins coopératifs acadiens bien équipés et davantage capables de faire face à la concurrence.

La création de l'**Institut de coopération acadien** est à signaler. Voué à l'éducation et à la formation de ceux qui dirigeront les entreprises coopératives dans l'avenir, ses premiers efforts ont permis de créer de meilleures relations avec le ministère de l'Education du Nouveau-Brunswick, et à resserrer les liens avec la Société l'Assomption et avec les trois campus de l'Université de Moncton.

Parmi les réalisations plus techniques, signalons brièvement la création d'un service de vérification et d'inspection, afin d'assurer une vérification adéquate et uniforme aux caisses populaires et aux coopératives; le branchement d'une trentaine de caisses à un service de télétraitement (l'ensemble des caisses devant y être branché vers la fin de 1981); la mise sur pied d'un service de budget aux caisses populaires, afin d'assurer que chacune soit en mesure de suivre de très près l'administration de son budget; et, enfin, le lancement d'un programme d'éducation auprès des employés et des administrateurs des caisses.

Au cours de l'année 1979, c'est la **Société d'assurances des caisses populaires** qui, de toutes les coopératives, a connu le plus de progrès. Un surplus accumulé de $952 000 lui a permis de verser en ristournes 50 p.c. des primes payées. Son actif, qui dépasse les $4 millions, sert aux prêts hypothécaires ainsi qu'au financement d'institutions acadiennes par l'achat d'obligations.

L'**Office de stabilisation** des caisses populaires acadiennes a vu son actif augmenter de $500 000. L'Office consolide les réserves accumulées pour offrir une meilleure protection en cas de difficultés financières, et ses fonds de prévoyance et de stabilisation s'élèvent à quelque $2 millions, en plus des $4 500 000 de fonds en garantie possédés par les caisses individuelles.

Une dernière coopérative, **L'Assomption**, société d'assurance-vie située à Moncton, a vu ses ventes augmenter de 19 p.c. et son actif de 15.4 p.c. Au service des Acadiens des provinces maritimes, ainsi que de ceux du Québec et de la Nouvelle-Angleterre, elle a $908 000 000 d'assurances en vigueur.

Le **Centre des organismes coopératifs acadiens**, Place de l'Acadie, fut ouvert en juin 1978. Construit au coût d'un demi million de dollars, il abrite les six organismes du mouvement coopératif acadien, permettant ainsi une meilleure coordination des efforts de ceux qui oeuvrent dans le mouvement.



Le Conseil de la coopération du Québec

Fondé il y a quarante ans, le Conseil de la coopération du Québec se veut le prolongement et le porte-parole des institutions coopératives québécoises. Il fait fonction de table ronde autour de laquelle se rassemblent des fédérations coopératives et des institutions provinciales de type coopératif oeuvrant dans des secteurs aussi divers que l'épargne et le crédit, l'agriculture, les pêcheries, la consommation, les assurances, l'éducation et différents autres services. Les contacts établis au sein du Conseil ont permis d'amorcer plusieurs projets d'intercoopération qui ont touché tous les secteurs tant structurés que non-structurés.

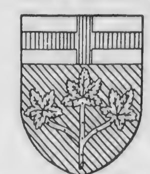
Le bureau permanent, importante composante de l'organisme, existe pour rendre des services aux membres, pour soutenir l'action des nombreuses coopératives de base et pour informer la population sur le coopératisme. Il sert aussi de lieu de documentation et de mise en oeuvre de programmes de coopération internationale.

L'analyse et la recherche sur l'évaluation de la coopération étant des activités privilégiées par le Conseil, celui-ci a d'importants travaux à son actif: entre autres, des recherches ont été effectuées sur la situation et sur les conditions de développement des coopératives forestières, de consommation, d'habitation, de frais funéraires, ainsi que sur les coopératives étudiantes. Cette imposante documentation permet de mieux cerner la réalité des secteurs d'activités et d'identifier plus facilement les interventions à privilégier. On a accordé une attention particulière aux secteurs non-structurés, et surtout aux coopératives forestières, pour lesquelles le Conseil a constitué un service voué essentiellement à leur venir en aide.

C'est pour les 50 000 dirigeants bénévoles qui oeuvrent au sein du mouvement que le Conseil publie son bimensuel "Ensemble". En plus de cet organe voué à la promotion coopérative, le Conseil de la coopération du Québec prépare et diffuse des diaporamas et des imprimés, et fournit des personnes ressources dans le but de mieux faire connaître la coopération aux Québécois.



Monsieur Martin J. Légère, président du Conseil Canadien de la Coopération



Le Conseil de la coopération de l'Ontario

Sentant le besoin de reconsidérer sa composition, à la suite de démarches entreprises pour établir un bureau permanent, le Conseil de la coopération de l'Ontario a dû ralentir un peu sa vitesse de croisière habituelle.

Pendant cette période, le travail le plus important fut réalisé par trois comités de réorientation.

Le **Comité de refonte des règlements** a recommandé (et obtenu lors d'une réunion du conseil d'administration), afin de mieux sensibiliser chacune des entreprises coopératives et leurs dirigeants, que toutes les coopératives francophones incorporées (soit sous une loi fédérale, soit sous une loi provinciale) puissent devenir membres du Conseil de la Coopération de l'Ontario, alors que le statut de membres auxiliaires serait réservé aux organismes para-coopératifs et aux comités d'étude en vue de la formation de futures coopératives.

Pour sa part, le **Comité de finance** a entrepris des démarches, moins fructueuses que prévues, pour obtenir l'appui financier des institutions en place au projet d'informer plus systématiquement tous les coopérateurs de langue française de la province.

Quant au **Comité des objectifs**, il favorise, à court terme, l'appui sans réserve aux entreprises déjà existantes. A moyen terme, il privilégie des rencontres d'information et d'animation coopératives. A long terme, on vise définitivement à assurer différents services et à en garantir leur permanence par un secrétariat permanent, car, malgré les grandes distances qui séparent souvent des groupes de francophones, le Conseil de la Coopération de l'Ontario se soucie d'informer tous les coopérants des réalisations de leurs confrères.



Le Conseil de la coopération du Manitoba

Le Conseil de la coopération du Manitoba existe depuis plus de trente ans. Dans cette province, c'est le secteur des caisses populaires qui est, de loin, le plus important de toutes les institutions coopératives fran-

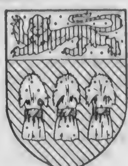
suite à la page suivante

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

cophones manitobaines.

La Centrale des caisses populaires du Manitoba comptait, en 1979, trente-et-une caisses affiliées, soit 31 000 sociétaires ayant à leur actif au-delà de $100 000 000. L'augmentation de 19.7% de l'actif global en cette même année démontre que le mouvement prend de l'ampleur et inspire confiance quant à l'avenir du coopératisme au Manitoba.

C'est pour permettre au mouvement de se diversifier que le Conseil a décidé, suite à une récente réunion annuelle, de mettre sur pied un comité composé de représentants des autres organismes coopératifs, afin que les besoins de tous les coopérateurs franco-manitobains soient mieux connus.



Le Conseil de la coopération de la Saskatchewan

Conçu par un groupe de convaincus, lors du congrès général de l'Association culturelle franco-canadienne en juin 1946, le Conseil de la coopération de la Saskatchewan fut fondé en 1947. On rêvait alors d'un organisme qui regrouperait les forces canadiennes-françaises, pour qu'elles puissent jouer un rôle dans le développement économique.

Les premières initiatives (en éducation coopérative auprès de la population fransaskoise) ont été financées par les organismes coopératifs anglophones de la Saskatchewan, à raison de 6 p.c. des revenus de ces derniers. Auprès des adultes, on a tenu des journées d'études pour faire mieux connaître les avantages de se donner des outils financiers, tels que les caisses populaires et les magasins de consommation. L'appui aux coopératives existantes de production et de consommation(par exemple, Saskatchewan Wheat Pool et Federated Co-op) a été encouragé. Auprès des jeunes, la fondation de caisses scolaires a été le moyen de les sensibiliser à la coopération. D'ailleurs, certaines de ces caisses scolaires ont servi de base à des caisses populaires dans le milieu.

Aujourd'hui, le Conseil de la coopération de la Saskatchewan cherche des solutions positives et progressives à d'importants problèmes, entre autres : l'isolement des caisses, l'adhésion de sociétaires anglophones et la baisse alarmante des caisses francophones.

Par ailleurs, on a fait des recommandations aux ministères provinciaux de la Coopération et de l'Education, demandant d'inclure un enseignement adéquat de l'économie dans le programme scolaire. Aussi, on continue à encourager les cantines coopératives dans les camps d'été, celles-ci servant à faire comprendre le fonctionnement d'un organisme de coopération. Finalement, on cherche un moyen miracle pour regrouper les diverses caisses, afin d'offrir des services améliorés et de se donner ainsi un avenir mieux assuré.



Le Conseil albertain de la coopération

Cet organisme a connu trois périodes distinctes de développement.

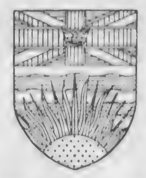
Durant la première décennie (1942-1952), on a vu non seulement la fondation de caisses populaires et de coopératives de consommation dans les centres franco-albertaines les plus importants, mais aussi les retombées de la crise économique qui, à la fin des années 1940, avaient engouffré un grand nombre de caisses au bord de la faillite. C'est surtout la confiance dans le mouvement coopératif qui fut ébranlée à l'époque.

Avec l'arrivée de forces fraîches au début des années 1950, on témoigne d'un regain de vie (1952-1962), alors que les caisses populaires reprennent vigueur, que les sociétés d'établissement donnent naissance à deux coopératives de développement et que, grâce à la sincérité des efforts et aux énergies qu'on déploie, un nouveau climat d'intérêt est créé auprès des chefs de file des milieux ruraux.



Monsieur Yvon Daneau, représentant du Canada au Comité exécutif de l'Alliance Coopérative Internationale.

"... un peuple qui veut garder et développer sa culture doit prendre en main son économie", tel est l'essentiel du message lancé au Congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta en 1963. Depuis, on s'est donné une Fédération des caisses populaires franco-albertaines et, en 1972, une caisse provinciale, la Francalta, fut mise au monde. Cinq ans plus tard, en décembre 1977, Francalta comptait 4200 membres, 4 succursales, un comptoir et 21 employés francophones pour administrer un actif de $16 millions.



Le Conseil de la coopération de la Colombie britannique

Admis au sein du Conseil canadien de la coopération en 1977, le Conseil de la coopération de la Colombie britannique existait toutefois, sous forme de Comité de la coopération, depuis un certain nombre d'années.

L'activité coopérative, qui a débuté en 1945 en Colombie britannique, s'est concrétisée par la fondation de la caisse populaire de Maillardville en 1946, et de la Caisse populaire Saint-Sacrement à Vancouver en 1948. Aujourd'hui, l'actif combiné des deux caisses dépasse les $29 millions.

Le travail de promotion du logement coopératif qui s'est fait depuis une dizaine d'années a, lui aussi, porté fruit. L'Association coopérative Monseigneur Demers est propriétaire de l'édifice La Bruyère de 28 logements coopératifs à Vancouver.

A ces membres collectifs vient s'en ajouter un quatrième, la Fédération des Franco-colombiens, qui joue un rôle de promotion de la formule coopérative auprès des communautés francophones de la province.

Si, depuis deux ans, le Conseil de la coopération de la Colombie britannique se concentre sur la sensibilisation à la formule coopérative et sur la formation d'animateurs coopératifs, c'est qu'il cherche à convaincre les Franco-colombiens que la formule coopérative pourrait aider à leur procurer la cohérence communautaire qui leur manque et briser le type de relations économiques actuel qui est de nature à disperser tout groupe culturel et toute communauté.

En somme, c'est dans le recours à la propriété collective de certains leviers de vie commune que l'on voit une solution au problème de la dispersion.

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'Etat

Expositions scientifiques dans les écoles de Saint-Adolphe et de Lorette

La semaine dernière était la semaine des expositions scientifiques dans la division scolaire de la Seine. Ainsi à Saint-Adolphe, le 19 mars, les élèves de la 1ère à la 9e année ont présenté en tout 127 projets dans le gymnase, que 300 parents et amis sont allés apprécier sur place. Cette exposition scientifique fait partie de la compétition divisionnaire et provinciale. Les meilleurs projets dans chaque catégorie participeront à l'exposition divisionnaire les 17 et 18 avril.

À Lorette, l'exposition a eu lieu le 20 avril. Près de 250 projets, en français et en anglais dans les domaines de la chimie, du génie, de la biologie, de la botanique, de la géologie et de l'astronomie ont été élaborés. Une foule nombreuse de parents a visité l'exposition et assisté à la présentation des médailles.



À SAINT-ADOLPHE - voici les premiers des classes françaises (4e, 5e et 6e années). De gauche à droite: Michelle Brodeur, Lorraine Hancox, Réal Aubin, Ronald Lagassé, Rachel Lagassé et Lynne Trudeau.



À SAINT-ADOLPHE - de gauche à droite, les deuxièmes des 4e, 5e et 6e années: Marcel Sherwood, Gérard Sabourin, Mona Lagassé, Diane Quass et Mireille Sherwood.



À LORETTE. De gauche à droite: M. Steve Sewchuk, professeur de sciences évalue le projet de Sharon Mondor et Monique Hogue, étudiantes en 10e année.



À LORETTE - Michelle Prévost (à gauche) et Michelle Simard ont gagné une médaille d'or.



À SAINT-ADOLPHE - les premiers et les deuxièmes de la 2e année française: de gauche à droite: Paul Manaigre, Brigitte Lagassé, Jason McCrae, Noëlle Dorge, Aline Aubin, Terri-Lynn Winter, Ramey Cyr et Roger Cloutier.



À L'ÉCOLE LAGIMODIÈRE, Michel Manaigre et Allain Grimard ont obtenu une médaille de bronze dans la catégorie agriculture.



Les petites annonces

À VENDRE - pick-up Toyota avec "cargo-cap". Bon état. Prix demandé: $1,500.00 ou meilleure offre. Téléphoner: 452-7415 après 17h.
-283-

Homme ayant 20 années d'expérience entretien des bâtiments, ouvrier plombier, etc... a travaillé à l'hôpital et à l'école; capable de rénover des maisons-cherche un emploi permanent. Ecrire boîte postale 291, LA LIBERTE.
-291-

À LOUER - $390.00-grande maison de 2 étages à Norwood près des écoles, autobus, hôpital et magasins. 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, salle à manger. Attrayante maison sur grand lot cloturé avec double garage.Disponible le 1er juillet. Références requises pour rendez vous appelez: 233-3688.
-289-

À LOUER - promenade Enfield Crescent - un appartement d'une chambre à coucher, entrée et toilette privées, poêle et réfrigérateur, lot de stationnement. Idéal pour femme seule ou jeune couple. Situé près des magasins, autobus, de l'hôpital et du collège. Libre le 1er avril. Composer 247-3190.
-271 -

À LOUER - appartement de 5 pièces au rez-de chaussée - 2 chambres à coucher - réfrigérateur et cuisinière inclus - laveuse et sécheuse (pour personnes responsables) - $220.00/mois - Téléphoner: 257-3651
-292-

À VENDRE - une photocopieuse Xerox 660-11 - une aubaine à $2,500 - raison de vente - pour en acheter une plus grosse - (seulement 8000 copies) - téléphonez (1) 433-7130.
- 279 -

À VENDRE- à Southdale, bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine, grand salon. salle à manger, plafonds cathédrale, salle de bains; sous-sol complètement aménagé, grande salle de jeux avec foyer, bar, bibliothèque, chambre supplémentaire, salle de lavage, et salle de bains complète. Les 2 étages sont recouverts de tapis. Garage attenant - Hypothèque à 10 3/4%. Près des écoles anglaises, du transport aux écoles françaises, et du transport public. Pour rendez-vous - téléphonez après 13h. - 257-4694. Pas d'agent.
-282-

Une maman avec expérience qui aime les enfants, les garderait chez elle du lundi au vendredi ou en fin de semaine (de préférence nouveau-nés à 3 ans) $5.00 par jour. Téléphoner - 247-8022.
-285-

À VENDRE - Maison 36 Baie Tougas Sainte-Anne - prix: prix:$39.900-1008 pieds carres-teléphoner: Raymond Simard - 237-4798 ou Benoit Simard - 233-8096
-284-

À VENDRE - 1975 "Le Sabre Buick" - très bon état - prix demandé - $2800.00. Téléphoner 237-6413.
- 257 -

À LOUER - rue La Flèche - appartement de 4 pièces, poêle, frigidaire, buanderie, stationnement ainsi que tous les services compris. Au sous-sol - $160 par mois. Disponible immédiatement. Téléphone: 233-0606.
- 276 -

À LOUER — Appartement de deux chambres à coucher, tapis, - usage de machine à laver et sécheuse - place de stationnement, entrée privée, haut d'un duplex sur l'Avenue de la Cathédrale. Libre le 1er mai. Pour personne seule ou couple qui travaille, aimant la tranquillité. Téléphoner: 247-6089
-288-

VENTE PRIVÉE - Norwood - ancien logement de 2 étages, 2 chambres à coucher; comprend: foyer ouvert, coin-repas en cèdre. Importante hypothèque de 10% appropriable - taxes basses. Idéal pour jeune couple. $37,500. Téléphone: 256-2354 - à n'importe quelle heure.
- 281 -

À VENDRE - village de Sainte-Anne - 4 plex, bâti 1974 - 3 appartements de 2 chambres à coucher, 1 appartement de 1 chambre à coucher. Toujours occupés. Paiement: argent comptant ou échange considéré. Téléphoner: 1-422-5610.
-293-

À VENDRE - une maison - rue Saint-Jean-Baptiste. Vente privée - maison en excellente condition, deux étages, trois chambres à coucher, deux salles de bains complètes. Salle de récréation au sous-sol. "Screened verenda 10' x 10'. Près des écoles et autobus. "Built-in dishwasher" et draperies incluses. Prix bien en dessous du prix réel. Téléphone: 233-1122 après 17h.
- 273 -

À VENDRE - 1975 Chrysler Newport - 4 portes "400 c.l. 4 barrel" - 63,000 milles demande $2800.00 - téléphoner: 1-422-8091
-287-

couple avec 3 enfants recherche pour le 1er juillet un bungalow en location avec 3 ou 4 chambres à coucher dans Saint-Vital ou Saint-Boniface. Téléphone - le soir au 257-2936 ou le jour - 247-6750.
- 272 -

À VENDRE - triplex à Saint-Boniface, potentiel d'au moins $710 par mois, nouvelles fenêtres, insulation, poêles, frigidaires, etc... Terrain 44' x 114' - grand foyer, garage, maison d'environ 3,600 pieds carrés. Taxes peu élevées. Téléphone: 233-0606. Pas d'agent s.v.p.
- 277 -

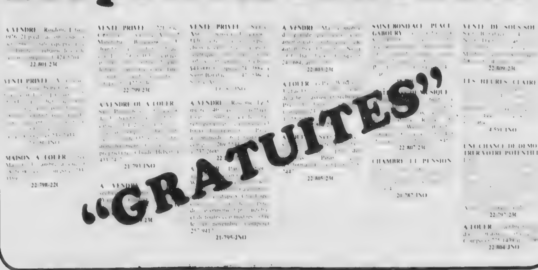
À LOUER - Garçonnière au 2e étage, meublée - libre le 1er avril - $150.00 mois - téléphoner: 233-0965.
-286-

À LOUER - suite de deux pièces - boulevard Provencher - homme préféré - libre le 1er mai. Téléphone: 237-6413.
- 275 -

Valeur de 50,000.00 - vente privée - $42,900.00 - Bien située, rue Cunnuington à Saint-Vital, 5 minutes de Saint-Boniface - maison solide 1 3/4 étage, entièrement renovée. Toit, fenêtres, tapis, et revêtement de sol, neufs. Peint intérieurement et extérieurement. Sous-sol à la grandeur, congélateur, poêle et réfrigérateur inclus. Salle à manger avec lustre. Beau grand lot de 50'. Completement privé. Garage. Une petite distance de marche de l'école et du parc. Libre le 30 avril. Téléphoner: 255-2825.
-290-

JE DÉSIRE garder des enfants dans ma maison du lundi au vendredi (dans Southdale) - téléphone 257-4998.
- 274 -

À VENDRE - belles draperies (pour salle à manger) faites sur mesure et un rideau de cuisine même matériel (seulement 2 ans d'usure). Un ensemble de Niagara cyclo-message le "Thermo Cyclopad" et le "Niagara hand unit" en bonne condition. Téléphone: 257-6922.
- 280 -

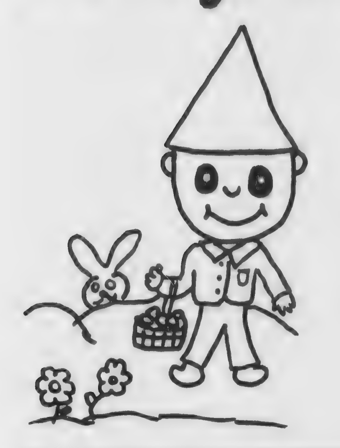


La Page de Bicolo . . .

Joyeuses Pâques les amis!

Bicolo...

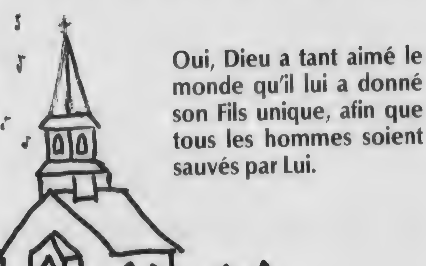
les chétiens fêtent Jésus ressuscité



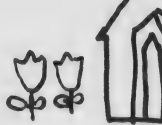
"Voici le jour que le Seigneur a fait.

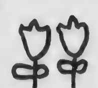
Passons-le dans la joie; Jésus est redevenu vivant".

ALLELUIA



Oui, Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique, afin que tous les hommes soient sauvés par Lui.





Fais un cercle autour des objets qui te font penser à **Pâques.**

Courrier

Des nouvelles de Saint-Lazare

Note: Sr **Hilda Simard,** missionnaire depuis sept ans au **Pérou**, est présentement en visite ici pour quelques semaines. Elle a parlé aux écoliers et voici ce qui a impressionné les élèves de la troisième année.

Le Pérou

Au **Pérou**, il y a beaucoup de monde. Pour un Canadien il y a trente-six **Péruviens**. Là, ou Sr **Hilda** travaille, les pauvres ont de petites maisons, sans plancher. A l'école, il n'y a pas de concierge. Les élèves font le ménage avec leurs professeurs. Ils vont dehors pour la culture physique. Il faut qu'ils achètent tous leurs livres. Les personnes qui peuvent travailler gagnent à peu près un dollar par jour. Les femmes cousent. Les hommes travaillent dans les champs ou dans les mines. Sr **Hilda** aide les pauvres. Elle leur apprend à aimer le **Seigneur** et à prier, à travailler et à chanter. Elle aime beaucoup les **Péruviens**. Nous pouvons les aider aussi, surtout en ne gaspillant pas et en étant contents de ce que nous avons. Sr **Hilda** nous a dit cela.

Troisième année de l'école **Saint-Lazare**
Lynne Simard (secrétaire)

Cher Bicolo,

Merci pour la montre que j'ai gagnée pour le concours de Noël. Elle est vraiment belle.

Au revoir,
Lucy Rourke

Cher Bicolo,

Je te remercie beaucoup pour le jeux de dominos alphabet. Il est très intéressant.

J'aime bien aussi les pages de Bicolo dans le journal.

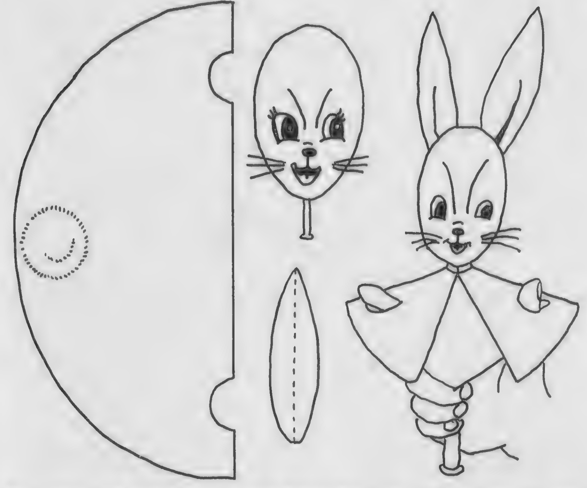
ton amie,
Nicole Girard
Saint-Boniface, Manitoba.

Connais-tu la chanson des petits lapins?

Les petits lapins
Sont de drôles de gens
Ce sont des gamins
Habillés de blanc
De longues oreilles
Ma foi, sont pareilles
Du soir au matin
Ils broutent le thym.



MARIONNETTE DE PÂQUES



a) Pour la tête, prends un oeuf de Pâques en sucre et avec un crayon gras dessine des yeux, un nez, une bouche.

• • •

b) Insère les oreilles en place et ajoute des brins de balai pour les moustaches.

• • •

c) Le manteau est un carton de construction découpé en un cercle de huit pouces de diamètre. Plie-le au milieu et enlève deux petits ronds pour passer tes doigts.

• • •

d) Pour le cou sers-toi d'une aiguille à tricoter, fixes-y la tête et le manteau.

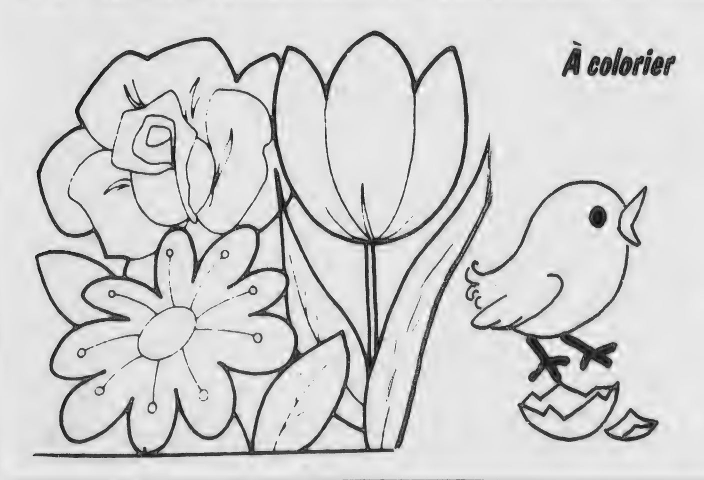
Voilà! Introduis tes doigts et actionne ta marionnette.

• • •

Mots croisés du temps de Pâques.

1 - Qui a de grandes oreilles.
2 - Petit de la poule.
3 - Une belle saison.
4 - Qui garnit ton panier de Pâques.
5 - Celui qui est mort pour nous.
6 - Ce que Jésus a fait le jour de Pâques.
7 - Contenu pour tes oeufs de Pâques.
8 - Ce que tu fais avant de te coucher
9 - Le bois sur lequel Jésus fut crucifié
10 - Fleur du printemps.
11 - Ce que tu trouveras dans ton panier.
12 - Fleur de Pâques
13 - Pâques est dans le mois d'-----.
14 - Mets favori des lapins.
15 - Ce qui embellit le jardin.
16 - La plus belle fête du printemps.
17 - Qui porte des plumes et chante bien.
18 - Qui barbotte dans l'eau.

À colorier



NO: 2233
Membre gagnant

Marcel Manaigre
CP 190
Lorette, Manitoba
âge: 11 ans

1- lapin 2- poulet 3- printemps 4- paille 5- Jésus
6- Ressuciter 7- panier 8- prière 9- croix 10- tulipe
11- oeufs 12- lis 13- avril 14- laitue 15- fleur 16- Pâques
17- oiseau 18 - Canard

Remerciements

Un gros merci au groupe de "Circle Tours" -25 février, 12 mars 1980- pour la belle carte avec les signatures; surtout à Arthur et Juliette et au chauffeur M Gagné pour avoir fait les réservations pour mon retour et avoir quelqu'un pour me rencontrer à Winnipeg.

Merci.
Laura Vincent

VENDEURS DE TÉLÉVISEURS!

Cherchez-vous des

RÉPARATEURS DE TÉLÉVISEURS?

Si oui, vous en trouverez peut-être un parmi les gradués du collège "Red River" à la fin d'avril. Mais appelez M. Rod McKenzie dès maintenant au:

Centre d'Emploi du Canada
Red River Community College
Téléphone : 633-9186


Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

---

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
BUREAU DES TRADUCTIONS
"Support Service Directorate"
Winnipeg, Manitoba.

demande

DACTYLO BILINGUE (510-031-002/003)

Traitement:

$9,216 - $9,993 (en voie de révision)

Fonctions:

Dactylographier une grande variété de rapports, notes de service et lettres dictés sur bobine ainsi que des travaux de traduction revus et corrigés; relire les épreuves pour corriger les fautes de frappe et de grammaire.

Conditions de candidature:

Deux années d'études secondaires terminées avec succès ou l'équivalent. Bonne connaissance de la grammaire, de l'orthographe et de la ponctuation. Aptitude à relire un texte et à en corriger les erreurs en français et en anglais. Capacité de dactylographier 40 mots à la minute sans dépasser 5% d'erreurs. Expérience de la frappe de textes variés.

Nota:

Le candidat doit connaître l'anglais et le français; compte tenu de la nature du travail, il doit pouvoir lire et écrire le français et l'anglais couramment. En ce qui concerne son aptitude à l'écouter et le parler, il pourra, au besoin, recevoir une certaine formation.

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae a votre Centre d'emploi, cote de reference: 641P

Les demandes d'emploi doivent nous parvenir au plus tard le 11 avril, 1980.

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

est à la recherche d'un

RECHERCHISTE
(domaine économique)

Responsabilités

- Compléter une étude sur les besoins des jeunes dans le secteur du développement économique

Conditions d'admissibilité:

- bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite;
- connaissance de la minorité france-manitobaine;
- connaissances dans la domaine de l'économie serait un atout.

Durée du contrat: environ 2 mois

Salaire:$1,000 à $1,200/mois

Entrée en fonction: immédiate

Si le poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au



Conseil Jeunesse Provincial
273 rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

AGENT DE RECHERCHE

Emploi d'été seulement

FONCTIONS:

- Préparer la documentation à donner aux nouvelles animatrices.
- S'occuper de la préparation technique des sessions de formation y inclus la documentation nécessaire.
- Organiser et planifier 1 ou 2 fin de semaine de session-camping pour les animatrices.
- Préparer la publicité pour l'année 1980-81.
- Autres: Monter des audio-visuels; créer des posters et des dépliants, etc.
- Composer un historique officiel des Guides du Manitoba (1935-1980)

QUALITÉS REQUISES: La candidate doit avoir une bonne connaissance du français, connaître le guidisme et être capable de travailler en équipe.

Il s'agit d'un emploi d'été commençant le 12 mai et se terminant le 22 août 1980.

Salaires: négociables.

Toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae doit être postée **au plus tard le 20 avril 1980 à**



Comité du personnel
Guides catholiques du Canada
200, rue Kenny
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2E4

Pour plus de renseignements, composez 237-6217 (Bureau guide)

À SAINT-BONIFACE

À VENDRE - nouveau bloc appartement - 26 appartements, enregistrés "MURD" - téléphoner: **257-2663**.

SAINT-BONIFACE
NOUVEAUX APPARTEMENTS

505, angle des rues Ritchot et Hamel

- 1 chambre à coucher
- 2 chambres à coucher de différentes grandeurs avec: air climatisé, tapis, poêle et réfrigérateur, draperies, salle d'entreposage dans chaque appartement.

Près de toutes commodités. Pour plus d'informations, téléphoner: **257-5480 ou 256-8577 après 18h**



INVESTISSEMENT SPÉCIAL

Près du centre commercial de Saint-Vital, 3 lots contigus, au total approximativement 165' x 272' de façade. Derrière le boulevard Bishop Grandin.

Lot 50' x 508 — **SAINT-VITAL**

1 1/2 étage - 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, sous-sol à la grandeur. Fenêtres et portes neuves. Passage en avant aboutissant à un garage simple.

SAINT-BONIFACE
10 1/2 hypothèque - 2 ans - 3 chambres à coucher, 1 1/2 étage, salles de bains (4 pièces), cuisine, passage avec bar et tabourets donnant sur un salon complètement rénové, pour plaire à ceux qui ont le coeur jeune. Salle de récréation en partie terminée. Près de la paroisse de "Holy Family".

SAINT-VITAL
Spécial pour une grande famille. Bunagalow - plus de 1700 pieds carrés - 4 grandes chambres à coucher, très grande cuisine avec cuisinière et four encastrés. 2 installations sanitaires. Salle de récréation terminée. Garage attenant. Bonne hypothèque de 10 1/4 % appropriable pour les 3 prochaines années.

Près de "Holy Cross" — **$29,900.00**

Maison familiale 1 1/2 étage idéale pour un prix aussi bas. Comprenant au moins 4 chambres à coucher, une grande cuisine, salle à manger, salon, chambre supplémentaire - ou office - . Toutes les doubles fenêtres. A une courte distance de marche du Précieux Sang.

SAINT-BONIFACE — **Restaurant**

Un restaurant pour 30 personnes à prix très raisonnable.

Pour les propriétés susmentionnées et d'autres dans les environs, veuillez vous adresser à:

Mme A. Forest
Résidence; 284-6458

À LOUER

505 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Garçonnière et appartement de 2 chambres à coucher. Deux chambres à coucher avec foyer et lave-vaisselle. Le loyer comprend chauffage, stationnement, poêle, réfrigérateur, climatisation, tapis, draperies. Éclairage payé par locataire. Disponible immédiatement. Composer **247-4942** ou **257-8820**.

À Louer

Local commercial- 300 à 600 pieds carrés - prix modique - inclus chauffage et électricité. Composer: 247-6616 de 9h à 16h.

DEL BRO REAL ESTATE LTD.

RUE LANGEVIN

Bâti en 1963, ce bungalow de 1,350 pieds est en excellente condition - Grande cuisine, lave vaisselle, salle à manger avec vaisellier - 3 grandes chambres à coucher, nouveaux tapis; sous-sol avec salle de séjour, bar, chambre à coucher, et complètement séparé petit appartement d'une chambre à coucher loué à 190.00 par mois- Garage double; grand lot clôturé-

Vendeur prendrait une hypothèque à 12 1/2 %

Appelez Clément Boulet - 257-2528

SAINT-BONIFACE — **$51,500.00**

Jolie maison - 4 chambres à coucher - 2 salles de bains, salle à manger, tapis mur à mur.

Maison de 20 ans tout en très bon état, près de l'école Taché - **Hypothèque a 10 1/2%**

Appelez, Clément Boulet - ou Diane Bourbonnais 257-2528

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2267

EN DEHORS DE LA VILLE

"Public Open House"

Samedi le 12 avril
Dimanche Le 13 avril — **13h.à 17h.**

Considérez-vous déménager hors de la ville?

Profitez de cette opportunité de visiter ce merveilleux domicile! Que ceci soit votre invitation; prenez le temps de voir la valeur et la qualité de cette habitation à prix abordable. Appeler Ron pour directions.



Île-des Chênes

Bungalow - 5 ans d'âge - bâti sur un lot de 90' x 120'; 3 chambres à coucher. Un bon placement pour votre famille, seulement à 15 milles de Winnipeg.

Nouveau sur le marché!

Magnifique bungalow, salle à manger et salon en forme de L, salle de récréation, atelier et garage. Près de toutes commodités, sur un beau lot à Saint-Vital.

Duplex ou maison simple

Le choix est simple et est le vôtre. Belle maison de 1 1/2 étage, bien située sur un joli lot, comprenant: 1 chambre à coucher au 1er étage et 3 chambres à coucher au rez-de-chaussée avec chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Genre de maison très recherché aussi n'attendez pas!

Les 101 ans de Marie Jobin

Mme Marie Jobin de Saint-Claude a récemment fêté son 101e anniversaire de naissance. Nous publions cette semaine une troisième tranche d'une série écrite par Mme Marie-Jeanne Delaquis qui a souvent rencontré la centenaire.

par Marie-Jeanne DELAQUIS

Quelques rencontres durant son court séjour chez son père suffisent pour échanger une correspondance entre Marie et Edouard, après son départ pour Saint-Boniface. "Si j'avais su que mes lettres auraient servi un jour je les aurais gardées."

Il y a déjà deux ans que Louise et Marie sont à Saint-Boniface. Tout semble prévoir un avenir intéressant pour elles dans cette ville qu'elles aiment beaucoups. Elles espèrent vivre encore longtemps l'une près de l'autre. Hélas! une grande épreuve frappe Marie; une méningite emporte sa soeur à l'âge de 17 ans! Cette mort la bouleverse à un tel point qu'elle quitte Saint-Boniface et revient chez son père. "Si ma soeur n'était pas morte je ne serais jamais revenue."

L'affection de son père ne suffit pas à guérir son ennui. Elle vit de souvenirs: les belles années avec Louise, et surtout les dernières heures de la chère disparue... Sa grande intelligence essaie de comprendre pourquoi toutes ces choses arrivent en même temps que sa jeunesse... Pourquoi?... "C'était mon destin, je n'y croyais pas avant, maintenant j'y crois."

Quelques mois après son arrivée elle voit en Edouard un compagnon de vie souhaitable. Il est bon, délicat, courageux, instruit, de belle apparence. Encouragée par son père qui voit en cet homme un parti convenable elle décide donc de se marier à 16 ans. Elle entre dans cette nouvelle vie, ignorant complètement ce qui l'attend, mais assurée que c'est préférable à l'ennui et à la solitude. Elle a confiance en l'homme qu'elle a choisi et pour Marie, c'est cela l'Amour.



Mme Marie Jobin

Le 11 mai, 1895, Marie Charrayron devient la compagne de vie d'Edouard Jobin. C'est dans la petite église en rondins, située près du premier cimetière que le futur couple s'adresse au Seigneur pour bénir leur union. Le père Benoit, (C.R.I.C.) donne à ce mariage un caractère sacramentel et offre le Saint-Sacrifice à leurs intentions.

La grande simplicité, le calme impressionnant de la chapelle toute blanche, permet une communication plus fervente, plus intime avec le Créateur qui, en ce moment, approuve cet amour et le protège avec une parcelle de son Amour infini. Ce cadeau céleste soutient la fidélité des époux dans leur pèlerinage ici-bas.

La robe couleur d'azur

L'assistance composée d'une dizaine de personnes n'oublie pas de prier pour le bonheur de ce nouveau ménage, mais, furtivement, entre deux Ave Maria, on examine la toilette de la mariée. La jolie robe longue, couleur d'azur, ajustée à la taille avec manches longues, collet haut, et ornée d'une délicate dentelle, sied fort bien à la jeune mariée. L'épaisse chevelure noire relevée par un chignon accepte avec grâce un petit chapeau "crème".

Le mari attire aussi l'attention: un complet noir avec pantalon "rayé", chemise blanche et cravate noire, signe de bon goût et d'élégance. Au sortir de l'église on chuchote "quel couple bien assorti!"

Après la cérémonie religieuse tous les invités se réunissent chez Madame Thompson. Cette dame très accueillante a le don de dresser une table qui plaît à l'oeil. On déguste un bon vin, on apprécie les différents mets: viandes, légumes, pâtisseries en abondance. L'atmosphère est à la joie. Après un agréable après-midi, à danser et à chanter on songe au départ.

Monsieur et Madame Jobin en "boghei" prennent la route à peine tracée à travers des terrains boisés. A certains endroits, le cheval a de l'eau jusqu'au ventre et les roues s'enfoncent jusqu'à l'essieu. Enfin on arrive à la section 22 sw - à 3/4 de mille du village, c'est la demeure de M. Jobin. C'est là que notre centenaire commence sa nouvelle vie.

La jeune épouse entre la première dans la maison rustique. Une douce clarté passe à travers les deux petites fenêtres sans rideaux. Dans l'unique pièce tout est propre et bien disposé. En un clin d'oeil Marie localise: cuisine, chambre à coucher, coin réservé au rangement du linge, au milieu de la table de bois, une lampe à pétrole, au mur blanchi à la chaux, un calendrier et un crucifix.

Qu'importe le minscule abri! qu'importe la simplicité du décor! Marie est heureuse. Elle a maintenant un chez soi bien à elle. Edouard est heureux aussi, voyant que son épouse apprécie le modeste logis qu'il lui offre.

Le crépuscule descend, la pénombre fait place à la clarté. Au loin on entend le roucoulement des tourterelles. La lampe éclaire à peine les choses qui l'entourent.

"C'est dans l'ombre

que les coeurs causent
et l'on voit beaucoup
mieux les yeux
quand on voit un peu
moins les choses."

Une hirondelle vient se poser à la fenêtre. La pudique Marie se dit: "demain je mettrai des rideaux."

Marie se débrouille fort bien dans l'art de tenir une maison. Elle organise ses journées dès le début. Les tâches quotidiennes sont réparties de façon à laisser des moments de repos. Dès son arrivée elle se fait un petit jardin, au sud de la maison, à quelques pas de la porte d'entrée. Elle peut voir pousser salade, carottes, petits pois, patates. Le sol est riche et donne en abondance.

Dans la basse-cour c'est un véritable concert du matin au soir. C'est un choeur à voix multiples. Le départ est donné très tôt le matin par maître coq. Il annonce la levée du jour. "La vache Irma" ouvre ses grands yeux mélancoliques et lance un beuglement qui fait trembler son veau. Les poules gloussent un bonjour à leurs poussins et ceux-ci piaulent entre eux près des ailes de leur mère. Le cochon isolé dans son coin n'est jamais satisfait et grogne à la journée. En relevant leur belle crinière "Jesse et Maud" hennissent de joie car leur maître n'est plus seul.

Marie croit encore que les enfants arrivent sous une feuille de chou... La réalité provoque chez cette âme si délicate un bouleversement intérieur inexprimable. Pas encore 18 ans et elle est maman! Les maternités se succèdent avec une régularité impressionnante. "Tout ce que nous faisions c'était des enfants" - 7 en 12 ans. Elle appréhende chaque nouvelle naissance car les deux premiers accouchements ont été très difficiles.

"Une fois qu'on les a, on les aime". Cette confidence d'une centenaire a une signification profonde.

Quelle angoisse!

À sa première respiration le nouveau-né lance un cri de détresse. La maman l'entend et de son coeur jaillit une forme nouvelle d'amour: l'amour maternel. Elle voit ce petit corps fragile et nu qui agite ses bras et ses pieds. Il se sent perdu dans ce monde inconnu et étrange et si seul... depuis que le contact avec son univers antérieur est coupé. Quelle angoisse!

Blotti dans les bras de sa maman qui caresse doucement son front, ses joues, replace affectueusement une chevelure plus ou moins épaisse, notre poupon se tranquillise. Avant de s'assoupir il regarde ce couple heureux qui le contemple et qui déjà lui cherche une ressemblance. "Il a mes yeux, il a ton nez, il a ta bouche... Cette petite discussion chuchotée à voix basse l'intrigue. Après tout ne suis-je pas la somme de ces deux moitiés, pourquoi ne leur ressemblerais-je pas? Il esquisse un sourire aux auteurs de sa vie et s'endort car il est fatigué lui aussi...

Cet amour maternel ne s'épuise jamais. Comme un soleil il répand sa lumière et sa chaleur à chaque enfant, avec la même intensité. Il est immortel, la séparation temporaire ou la mort ne peut le détruire. Cet amour, notre centenaire le vit encore. On le voit dans ce regard plein de tendresse, dans ce sourire plein d'indulgence, dans cette voix aux captivantes intonations.

Avec sérénité elle parle de son fils Emile, disparu le 1er avril 1971. Il est auprès d'elle comme tous les autres. Pour elle, il semble lui avoir dit: "au-revoir, maman, nous nous reverrons bientôt"... Chaque jour est un pas vers ce rendez-vous céleste avec un époux bien-aimé et un fils très apprécié.



C'est à l'âge de 16 ans que Marie a épousé, le 11 mai 1895, Edouard Jobin.

Un souper des Kamsoks

Les Kamsoks du Précieux-Sang vous invitent à un souper le 13 avril à 17h30 au centre communautaire du Précieux-Sang, 210 rue Kenny, Saint-Boniface. Les billets sont $4.50 pour adultes et $3.00 pour enfants de 12 ans et moins. Pour plus d'informations, téléphonez au 233-2017.

J'ai 20 ans!

CBWFT

le 27 avril
je vous invite . . .

